



RAPPORT D'ACTIVITÉ DES SERVICES 2017

Conseil départemental de Vaucluse



PÔLE AMÉNAGEMENT ↗

- ▣ Direction des Bâtiments et de l'Architecture ↗
- ▣ Direction des Interventions et de la Sécurité Routière ↗
- ▣ Direction de l'Aménagement Routier ↗

PÔLE DÉVELOPPEMENT ↗

- ▣ Direction du Patrimoine et de la Culture ↗
- ▣ Direction de l'Insertion, de l'Emploi, des Sports et de la Citoyenneté ↗
- ▣ Direction des Collèges ↗
- ▣ Direction du Développement et des Solidarités Territoriales ↗

PÔLE SOLIDARITÉS ↗

- ▣ Direction de l'Action Sociale ↗
- ▣ Direction de l'Enfance et de la Famille ↗
- ▣ Direction des Personnes Âgées et des Personnes Handicapées ↗
- ▣ Maison Départementale des Personnes Handicapées ↗

PÔLE RESSOURCES ↗

- ▣ Direction des Ressources Humaines ↗
- ▣ Direction des Affaires Juridiques et du Contentieux ↗
- ▣ Direction des Systèmes d'Information ↗
- ▣ Direction de la Logistique ↗
- ▣ Direction des Finances ↗

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES ↗

- ▣ Direction de la Modernisation de l'Action Publique ↗
- ▣ Service contrôle de gestion ↗
- ▣ Direction de la Communication ↗
- ▣ Direction des Événements et des Relations Publiques ↗

Conseil départemental
de Vaucluse

389 agents

PÔLE AMÉNAGEMENT

Il pilote les politiques publiques départementales relevant des directions. Il s'appuie sur un service, quatre missions et des conseillers techniques.

- **Le service comptabilité**, prestataire de service pour les autres directions. Le regroupement de ces fonctions permet de sécuriser le fonctionnement comptable et d'organiser des process de travail fiables et évolutifs.

- **La mission d'appui développement technique** en charge du suivi des évolutions juridiques et techniques, de l'organisation de la veille documentaire, de l'analyse et de la diffusion d'instructions techniques, du suivi de dossiers particuliers, des politiques d'achat, des moyens techniques et de la formation.

- **La mission d'appui actions transversales** en charge du pilotage des chantiers transversaux, de la communication interne et externe, de l'organisation du suivi administratif et du suivi des programmes d'investissement.

- **La mission d'appui budget - ressources** en charge des stratégies de pilotage budgétaire, de la gestion des ressources humaines, du suivi de l'activité des services et des processus de travail.

- **La mission gestion des risques et déplacements** assure l'animation du dispositif de gestion de crise, la surveillance en temps réel du réseau routier départemental (connaissance des trafics routiers, information sur l'état du réseau et tout incident signalé, suivi de l'accidentologie), la sensibilisation à la sécurité routière dans les établissements scolaires, la gestion des transports des élèves handicapés, le développement des actions en faveur du covoiturage et de l'écomobilité.



Pôle Aménagement
Direction des Bâtiments
et de l'Architecture

26 agents

DIRECTION DES BÂTIMENTS ET DE L'ARCHITECTURE

Elle assure en lien avec les Pôles concernés les missions suivantes :

- Conduire la réalisation des travaux neufs et de réhabilitation des collèges et des bâtiments du Conseil départemental.
- Contrôler périodiquement l'état de ces bâtiments.
- Assurer la maîtrise des coûts d'entretien, de maintenance et des grosses réparations pour améliorer la qualité et l'efficacité de la gestion des bâtiments.

MISSIONS

- **Le service opérations neuves et réhabilitation** assure la conduite des opérations en phase opérationnelle (études, travaux).

- **Le service entretien, maintenance** gère en externe la maintenance des bâtiments et pilote les travaux d'entretien, d'aménagement et de grosses réparations des collèges et bâtiments départementaux. Il propose des actions correctives et préventives. Il assure la réalisation des réaménagements des locaux. Il assure en lien avec la Direction de la Logistique ou la Direction des Collèges la gestion des demandes de travaux.

- **Le bureau gestion administrative et financière** assure l'ensemble des missions administratives de la Direction : assistance gestion administrative, gestion financière.

- **La cellule faisabilité-programme** assure la conduite des études préalables de définition des opérations.

- **La cellule transition énergétique** gère « l'entretien-maintenance » des équipements thermiques et impulse une dynamique d'optimisation de l'efficacité énergétique des bâtiments du Conseil départemental.

ZOOM SUR LES ACTIONS 2017

● Construction du collège Jean Giono à Orange

La réhabilitation et la reconstruction partielle du collège Jean Giono ont été réalisées pour permettre une mise à niveau technique et pédagogique de l'établissement ainsi que sa mise en sécurité au regard du Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI) de l'Aigues.

Les travaux engagés en 2015 qui ont duré 28 mois, ont permis :

- en septembre 2015, la mise en service du collège provisoire ;
- en novembre 2016, la livraison de la demi-pension et des logements de fonction ;
- en septembre 2017, la mise en service du nouveau collège entièrement réhabilité ;
- fin 2017, la livraison des locaux EPS (Education Physique et Sportive) ainsi que du plateau sportif.

● Travaux de réfection des façades et toiture de l'Hôtel du Département à Avignon

En 2014, le Conseil départemental, au vu des désordres affectant le bâtiment, a pris la décision d'engager d'importants travaux de réfection des façades, des menuiseries extérieures et des couvertures de l'Hôtel du Département. Des études ont été engagées dès 2014 conduisant au lancement d'un appel d'offres. Les travaux ont été répartis en 4 corps d'état :

- échafaudages - traitement des façades - maçonnerie ;
- charpente - couverture - zinguerie ;
- menuiseries extérieures bois ;
- mur rideau - verrière - étanchéité.

● Plan Particulier de Mise en Sûreté des collèges (PPMS)

Dans le contexte de risque attentat, le Conseil départemental a expérimenté des dispositifs sur 6 collèges avant d'engager en 2017 un plan général de sécurisation des collèges publics, en accompagnement des mesures nationales.

A cette occasion, il a décidé de mettre en place des équipements qui facilitent également le fonctionnement quotidien des collèges.

Le Plan Particulier de Mise en Sûreté des collèges prévoit la mise en place de trois types d'équipement par établissement :

- un visiophone à l'entrée principale, dispositif qui répond également à l'accueil des personnes handicapées ;

Après 2 mois de préparation du chantier, les travaux ont été entrepris à compter de la mi-janvier 2017 et réalisés sur une période de 6 mois, permettant ainsi à l'Hôtel du Département de retrouver, dès l'été 2017, sa beauté d'origine et de garantir sa pérennité.

- trois caméras de vidéo-protection placées aux accès principaux, avec un enregistrement interne pouvant aller jusqu'à 15 jours ;
- des alarmes différenciées (en fonction de la nature de la menace) et une amélioration du réseau des haut-parleurs.

L'ensemble des collèges publics a bénéficié de ces équipements en 2017. Quelques sites restent à finaliser début 2018. Les collèges privés sous contrat d'association bénéficient pour leur part d'une subvention du Conseil départemental leur permettant de se doter d'équipements similaires.

CHIFFRES CLÉS

ENTRETIEN BÂTIMENTS :

- **136** sites entretenus (dont **25** dédiés à l'action sociale, **16** à la culture, **14** pour la gestion des routes et **35** collèges publics)

- **145** installations contrôlées

- **1 296** interventions dont 488 dans les collèges

CONSTRUCTIONS, RECONSTRUCTIONS, RÉHABILITATIONS, RESTRUCTURATIONS :

- Reconstruction et réhabilitation du Collège Jean Giono à Orange : **20 000 000 €**

- Réhabilitation du collège Anselme Mathieu à Avignon : **15 569 645 €**

- Aménagement de l'accueil et extension du centre médico-social de Pertuis : **1 466 775 €**

SECURITÉ :

- Installation d'une extinction auto-incendie aux Archives départementales : **722 728 €**

- PPMS des Collèges publics : **1 000 000 €**

ACCESSIBILITÉ :

- **80** bâtiments départementaux recevant du public inscrits dans l'agenda d'accessibilité programmé (Ad'Ap).

Par arrêté préfectoral signé le 27 octobre 2016, une durée maximale de 9 ans à compter du 6 octobre 2016 a été accordée au Département pour la réalisation des travaux, selon un calendrier défini.

Pôle Aménagement
Direction des Interventions
et de la Sécurité Routière

DIRECTION DES INTERVENTIONS ET DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

292 agents

Elle est en charge de l'ensemble des politiques d'entretien et d'exploitation du réseau.

MISSIONS

La cellule programmation et contrôle des marchés assure le pilotage des outils financiers et la gestion des procédures des marchés publics.

- **Le service entretien gestion exploitation** met en œuvre la politique d'entretien routier. Il coordonne en lien avec les agences les travaux de grosses réparations et d'entretien des chaussées et des ouvrages d'art. Il assure les travaux de maintien et d'amélioration des équipements de sécurité de la route, ainsi que l'aménagement et l'entretien des dépendances vertes. Il est composé du bureau «Ouvrages d'art» et du bureau des «Équipements de la route et de la sécurité».

- **Le service prestations internes** assure une mission de support en mettant à disposition des agences les matériels roulants nécessaires à l'entretien et l'exploitation des routes ainsi que les équipements de protection individuelle des agents. Il intègre un laboratoire routier départemental qui assure une mission de veille technique et de conseil, ainsi que le contrôle de la qualité des travaux réalisés (terrassements, enrobés, bétons).

- **Le bureau gestion du domaine public routier** assure la coordination des actes de gestion (arrêtés de voirie, permissions de voiries, avis sur documents d'urbanisme) et le pilotage du système d'information routier.

- **Les quatre Agences Routières départementales et les onze Centres d'Entretien et d'Exploitation Routiers** assurent la présence territoriale du Département auprès des acteurs territoriaux et des usagers/riverains du réseau routier.

ZOOM SUR LES ACTIONS 2017

● Achat du camion répandeur-gravillonneur (PATA)

Ce nouvel engin, d'un coût de 400 000 €, vient remplacer l'ancien engin qui avait plus de 20 ans. Il permet de gagner en efficacité, en qualité de travail pour les utilisateurs, et d'avoir un meilleur rendu pour les automobilistes.

La technique routière d'enduits « partiels » (cela ressemble à des pansements sur la chaussée) permet de prolonger la vie des chaussées peu circulées avant de programmer une remise en état totale.

● Déploiement du nouveau logiciel pour la gestion des arrêtés

Le logiciel LITTERALIS permet une rédaction automatisée des arrêtés de circulation afin d'améliorer la sécurité juridique des actes pris par le Conseil départemental.

Une interface avec le Système d'Information Routier (SIR) est en construction afin d'automatiser la mise en ligne de ces chantiers programmés auprès des automobilistes.

● Un nouveau chantier de recyclage de la chaussée de la RD 900 entre Caumont-sur-Durance et Les Vignères

Cette technique est utilisée de manière systématique lorsque les conditions techniques s'y prêtent. Economie de matériaux, économie de transport des matériaux, des chantiers plus vertueux pour l'envi-

ronnement et tout aussi performants (un bilan d'un chantier de 2015 est en cours pour valider la performance de la technique).

CHIFFRES CLÉS

ENTRETIEN DES ROUTES :

- **2 333 kms** de Routes départementales entretenues pour un montant global de 22,5 M€ :
 - **7 M€** en fonctionnement
 - **15,5 M€** en investissement.
- **2 454** murs et ponts gérés par le Conseil départemental.
- **125 kms** de chaussée renouvelée.

ACTIVITÉS DES AGENCES ROUTIÈRES :

Le Conseil départemental s'appuie sur **4** Agences Routières sur le territoire, organisées en **11** Centres d'Entretien et d'Exploitation Routiers (CEER) :

- Carpentras : **3 CEER, 765 kms de RD.**
- Isle sur la Sorgue : **2 CEER, 631 kms de RD.**
- Pertuis : **2 CEER, 407 kms de RD.**
- Vaison la Romaine : **2 CEER, 530 kms de RD.**

Les agences et centres routiers ont réalisé en 2017 :

- **27 123** kms de fauchage.
- **11 828** interventions de patrouillage.
- **451** tonnes d'enrobés à froid.
- **2 850** journées consacrées à l'entretien des dépendances vertes.
- **4 077** journées consacrées à l'entretien de la signalisation routière.

MATÉRIELS :

- **50** camions et fourgons bennes.
- **42** fourgons.
- **29** tracteurs débroussailleurs.
- **16** tractopelles et chargeurs.

Pôle Aménagement
Direction de l'Aménagement
Routier

DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT ROUTIER

41 agents

Elle pilote l'ensemble des opérations d'aménagement du réseau. Les projets ayant un impact sur la géométrie du réseau ont vocation à être traités par cette Direction.

MISSIONS

- **Le service travaux** assure la mise en œuvre en phase travaux des opérations d'investissement les plus importantes, d'autres chantiers pouvant être confiés aux agences routières. Dans ce cadre, il veille à la bonne exécution technique des chantiers et à leur suivi financier.

- **Le service maîtrise d'ouvrage** est en charge de la maîtrise d'ouvrage des opérations de modernisation du réseau routier départemental, de sécurisation et d'aménagement des entrées et traversées d'agglomération et des projets départementaux de véloroutes.

- **Le service études et hydraulique** porte les missions de maîtrise d'œuvre études des projets routiers pour le compte des conducteurs d'opérations. Il assure en outre en lien avec la Direction du Développement et des Solidarités territoriales, le suivi des dossiers de sécurisation de l'eau potable et d'irrigation. Il est composé :

- d'un bureau des études générales en charge des études en amont des projets : observation et études prospectives en lien avec les évolutions territoriales, schémas d'itinéraires, etc. ; étude de faisabilité des projets de voies nouvelles ; réalisation des études d'impact ou études environnementales et préparation des enquêtes publiques en lien avec les conducteurs d'opérations.

- d'un bureau d'études opérationnelles qui réalise en régie une partie des études techniques des projets routiers portés par la Direction et coordonne l'action des bureaux d'études en agence.

- **Le service évaluation du patrimoine routier départemental** a en charge l'identification et la valorisation du patrimoine non bâti en lien avec la Direction des Affaires Juridiques et du Contentieux, dans le cadre du pilotage de la fonction patrimoine.

- **La cellule programmation** intègre les fonctions de perception des recettes.

- **Le service acquisitions foncières et juridique** a en charge l'acquisition des emprises nécessaires à la réalisation des projets routiers par voie amiable ou d'expropriation. Il travaille en lien avec les autres Directions du Pôle notamment la Direction des Interventions et de la Sécurité Routière. Il assure également le suivi des contentieux relatifs au domaine public routier en lien avec la Direction des Affaires Juridiques et du Contentieux.

ZOOM SUR LES ACTIONS 2017

● Les travaux de sécurisation de la RD 942 entre Althen-des-Paluds et Monteux

La direction de l'Aménagement Routier a livré au printemps 2017 la section à 2x2 voies comprise entre le pont des vaches (limite communale d'Althen-des-Paluds) et le carrefour giratoire de Monteux.

Ces travaux comprenaient la sécurisation de la section au travers de la suppression des accès directs, la mise aux normes des bretelles d'insertion et la création de bandes d'arrêt d'urgence.

Ces travaux, réalisés sous un trafic routier très important, anticipent la dénivellation du carrefour giratoire dont les travaux devraient débuter au premier semestre 2018.

● La mise en service de l'itinéraire provisoire Via Rhône

L'année 2017 a été consacrée à la mise au point définitive de l'itinéraire provisoire de la Via Rhône, permettant aux cyclistes de traverser le département du Nord au Sud.

L'élaboration de celui-ci a nécessité de multiples rencontres avec les différentes collectivités concernées, la mise en place d'une signalétique dédiée

et la réalisation d'un premier tronçon de 6 km de tracé définitif en site propre dans un secteur où les chaussées existantes n'offraient pas de continuité et de caractéristiques satisfaisantes.

Les études et travaux se poursuivent afin de réaliser l'ensemble du tracé définitif à l'horizon 2021.

● La signature de la convention partenariale des études de réaménagement de l'échangeur de Bonpas

Dossier phare de la direction, les études de réaménagement de l'échangeur de Bonpas sont portées par la direction de l'Aménagement Routier.

De multiples acteurs sont concernés par ce projet : l'Etat, la Région, le Grand Avignon, la Commune d'Avignon et le Département des Bouches du Rhône et également la société concessionnaire d'autoroutes sur l'aspect technique.

L'année 2017 a été consacrée à l'élaboration de la convention partenariale relative aux études, traitant notamment du financement de celles-ci.

Au mois de décembre, tous les partenaires l'ont signée afin d'engager cette opération dès le début de l'année 2018.

CHIFFRES CLÉS

TRANSPORT SPECIAL DES ELEVES ET ETUDIANTS HANDICAPES

- **1 658 733 €** consacrés au transport de **483** élèves et étudiants handicapés.

PREVENTION ET GESTION DES RISQUES ROUTIERS :

- **31 957 €** consacrés à la sensibilisation à la sécurité routière de **4 061** élèves.
- **156** enquêtes d'accidentologie et de circulation réalisées.
- **1 950** interventions pendant les astreintes routières.

COORDINATION DES RISQUES MAJEURS :

Sécurité civile : **10** exercices de sécurité réalisés en coordination avec les services de l'Etat en Vaucluse.

Moustique tigre (*Aedes Albopictus*) : **9** cas suspects signalés par l'Agence Régionale de la Santé.

GESTION DES ASTREINTES

- **187** signalements dans le cadre des astreintes (routes, transports, bâtiments, social).
- **52** cadres d'autorité et d'astreintes impliqués.

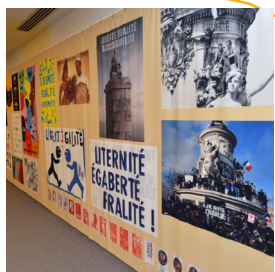
Conseil départemental
de Vaucluse

667 agents

PÔLE DÉVELOPPEMENT

Il pilote les politiques publiques départementales relevant des directions. Il s'appuie sur quatre missions :

- La mission d'appui budgétaire, logistique, marchés, commande publique, bâtiments.
- La mission d'appui ressources humaines, qui, en lien avec la DRH, assure le contrôle et le suivi des enveloppes budgétaires RH déconcentrées au niveau du Pôle, des tableaux de bords mensuels, la gestion prévisionnelle des emplois, l'évolution de carrières, l'analyse des mutualisations et redéploiements à l'échelle du Pôle, le dispositif d'accompagnement à l'emploi. Le relais RH est en relation fonctionnelle avec l'ensemble des directions du Pôle. Compte tenu qu'environ 70 % de l'effectif du Pôle est lié aux collèges, il met en place des process pour garantir le maintien de la réactivité afin d'apporter des solutions sur la gestion des Adjoints Techniques Territoriaux des Établissements d'Enseignement.
- La mission d'appui informatique, nouveaux applicatifs, systèmes d'information, e-administration.
- La mission d'appui juridique, procédures internes et pilotage du soutien aux associations (enregistrement, orientation, dossiers bureaux, contrôle).



Pôle Développement
Direction du Patrimoine
et de la Culture

DIRECTION DU PATRIMOINE ET DE LA CULTURE

69 agents

Elle contribue à la mise en œuvre de la politique culturelle du Conseil départemental, afin de favoriser l'accessibilité à la culture pour tous les Vauclusiens, de compenser les déséquilibres géographiques, calendaires et thématiques, de développer des actions de proximité, de mise en valeur du patrimoine vauclusien, de veiller à la coordination et à la mutualisation des ressources, de permettre la professionnalisation des acteurs de la culture et enfin de favoriser la mise en réseau.

MISSIONS

- **Le service prospective et soutien aux acteurs culturels** met en œuvre la politique culturelle votée par l'Assemblée départementale et précisée dans les divers schémas départementaux de développement culturel ou d'enseignement artistique. À ce titre, il instruit les demandes de subvention en faveur des associations, conservatoires/écoles de musique, de l'éveil musical en milieu scolaire primaire rural et en milieu spécifique, les bourses «arts plastiques» et les dossiers particuliers. Il met en place des outils opérationnels d'évaluation artistique et financière des structures.

- **Le service de la conservation départementale** exerce une responsabilité scientifique, technique, administrative sur cinq musées départementaux et un musée associé par convention. Il participe à leur valorisation culturelle et touristique. Il apporte du conseil, de l'expertise, de l'accompagnement technique et financier aux projets menés par les communes, associations et privés pour leurs musées, leurs collections ou leur patrimoine in situ non protégé. Il met en réseau les institutions muséales présentes sur le territoire départemental en épaulant les «petits» musées dépourvus de

personnel qualifié, en particulier les collections «Musée de France» sans conservateur. Il assure de la formation dans les domaines de la conservation au sens large.

- **Le service archéologie** assure la gestion préventive du patrimoine (fouilles, diagnostics), les interventions sur les sites menacés, la valorisation du patrimoine et contribue à des actions de formation. Il réalise aussi des interventions d'archéologie programmée, gère un centre de documentation spécialisé. Ses collaborateurs, participent à des publications, des expositions, des actions pédagogiques et assurent des conférences.

- **Le service des archives départementales** a pour mission d'assurer la collecte, le classement, la conservation, l'inventaire, la communication et la valorisation des archives anciennes et contemporaines départementales ainsi que le contrôle sur les archives publiques, courantes et intermédiaires des services producteurs. Les enjeux contemporains sont ceux de l'archivage électronique, pérenne et sécurisé, et de la mise à disposition des données publiques dans le contexte large de l'Open Data.

ZOOM SUR LES ACTIONS 2017

● Une politique culturelle tournée vers les publics

La direction a mis en place un certain nombre d'actions en faveur des publics, communes à ses services patrimoniaux (exposition proposée par la Conservation), ou spécifiques (nouveau moteur de recherches du site archives.vaucluse.fr), ainsi que travaillé sur de nouvelles approches pour porter une politique culturelle axée sur le rayonnement territorial et le soutien au patrimoine.

● L'exposition « Patrimoine de la République – Liberté, Égalité, Fraternité »

L'exposition « Patrimoine de la République – Liberté, Égalité, Fraternité mots et images d'une devise » a été présentée au musée d'Histoire Jean Garcin 39-45 : l'Appel de la Liberté du 15 septembre au 15 décembre 2017.

Elle est actuellement installée aux Archives départementales jusqu'au 29 juin 2018 pour être

Elle a démarré en parallèle des chantiers phares qui structureront l'organisation future de la direction et des réflexions avec notamment la première phase diagnostic du futur schéma départemental patrimoine et culture ainsi que l'étude de faisabilité du futur bâtiment des archives et de l'archéologie

ensuite itinérante jusqu'en novembre 2018 et au-delà.

Cette exposition présente la devise républicaine dans sa lente élaboration, de ses antécédences philosophiques et historiques à ses résonances les plus actuelles. En une approche didactique, l'image et l'interactivité y occupent une place importante.

● Dispositif départemental en faveur du patrimoine

Le nouveau dispositif de soutien au patrimoine, approuvé par délibération du 15 décembre 2017, permettra au Conseil départemental de renforcer sa démarche d'appui et de valorisation des initiatives dans la conservation, la restauration et l'étude du patrimoine, notamment par la mise en place

d'un volet « restauration de monuments historiques » qui, jusqu'à présent, n'était pas couvert et par conséquent non aidé, en particulier pour les propriétaires privés.

CHIFFRES CLÉS

ACTIONS SCIENTIFIQUES :

- **16** inventaires d'archives mis en ligne.
- **31** actions pour la sauvegarde du patrimoine mobilier (accompagnement, diagnostics, inventaire).

ACTIONS VIS-À-VIS DU PUBLIC :

- **20 480** visiteurs dans les expositions organisées par le Conseil départemental
- **351** ateliers pédagogiques organisés.
- **100 230** visiteurs uniques du site internet des archives.
- **1 089** recherches par correspondance pour les archives.

DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIONS :

- **507** mètres linéaires d'archives entrées.
- **134 812** documents prêtés.
- **166** acquisitions pour les musées et leurs bibliothèques.

INTERVENTIONS EN FAVEUR DES TERRITOIRES :

- **15** dossiers de soutien à la restauration instruits (Commission Gagnière et Patrimoine rural non protégé).
- **218** dossiers traités au titre de l'archéologie (évaluations, chantiers de fouilles préventives, surveillance de travaux, Fonds départemental d'intervention pour l'environnement).
- **95 000 €** perçues au titre de l'archéologie.
- **109** jours d'interventions extérieures des archivistes communaux pour 41 collectivités (communes, intercommunalité) ou hôpitaux.

SOUTIEN AUX ACTEURS CULTURELS :

- **47** structures d'enseignement artistique soutenues pour un montant de **359 239 €**.
- **4 614 850 €** de subventions de fonctionnement versées aux acteurs culturels.

Pôle Développement
Direction de l'Insertion
de l'Emploi des Sports
et de la Citoyenneté

DIRECTION DE L'INSERTION DE L'EMPLOI DES SPORTS ET DE LA CITOYENNETÉ

92 agents

Elle est centrée sur l'insertion professionnelle et la citoyenneté (sport, éducation populaire, lecture publique). L'objectif est notamment d'améliorer le retour à l'emploi, que ce soit l'emploi salarié ou la création de micro-entreprises, en créant des passerelles entre l'insertion par l'économie, l'emploi, l'économie sociale et solidaire, et en mobilisant tous les leviers relevant de compétences départementales qui peuvent concourir à l'intégration, au vivre ensemble...

MISSIONS

- **Le service livre et lecture** est chargé de la mise en œuvre de la politique départementale en matière de livre et lecture. Il accompagne un réseau de 102 bibliothèques (informations, conseils, expertise, apport de documents, formations, prêt d'expositions, dispositif de subventions) via des conventions passées entre le Conseil départemental et les communes concernées. Il mène des actions en partenariat avec des acteurs de terrain qui œuvrent en faveur de la lecture, des pratiques d'écriture et de la lutte contre l'illettrisme (une journée petite enfance, une formation «lecture, écriture» à destination des animateurs des accueils de loisirs sans hébergement, la formation des intervenants de l'opération lire et faire lire, l'organisation du Prix départemental de lecture à voix haute pour les élèves de 6^e et de 5^e). Il se compose de deux bureaux : «ressources et développement des collections», «des publics et des territoires».

- **Le service sport et éducation populaire** assure la mise en œuvre des politiques de développement sportif (schéma départemental des équipements sportifs, schéma des activités de pleine nature, soutien au mouvement sportif, gestion de la maison départementale des sports, organisation de manifestations) et l'appui à l'éducation populaire (centres départementaux de plein air et de loisirs, accueil de loisirs sans hébergement). Il est organisé autour de deux bureaux : «animation des activités de pleine nature» et «prospective et soutien aux acteurs du sport et de l'éducation populaire».

- **Le service droits au revenu de solidarité active (RSA)** instruit et prend toutes les décisions en matière d'ouvertures et de fermetures des droits au RSA, non subdélégués à la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et à la Mutualité Sociale Agricole (MSA), ainsi que les décisions de réintégration dans le dispositif, après une sortie suite à une sanction. Il gère les indus et les demandes de remises gracieuses des créances non subdéléguées à la CAF ou à la MSA.

Tout en étant un lieu de ressources pour l'ensemble des intervenants du dispositif RSA, il délivre également les agréments relatifs à l'instruction administrative des demandes RSA. Le service assure le contrôle des droits et devoirs des allocataires du dispositif et le traitement des dossiers présentant une suspicion de fraude. En outre, il examine tous les recours gracieux et contentieux.

- **Le service insertion, emploi, jeunesse** gère l'ensemble des dispositifs et partenariats des domaines de l'insertion : contractualisation, suivi, orientation, référencement des allocataires du RSA, contrats aidés, mobilisation des acteurs de l'insertion sur les actions favorisant l'employabilité, communication autour de l'offre d'insertion, suivi des actions relevant de l'insertion par l'activité économique, actions de soutien à la mobilité. Le service comprend le bureau territorial de l'insertion, de l'emploi et de la jeunesse qui regroupe les équipes territoriales insertion, emploi, jeunesse.

ZOOM SUR LES ACTIONS 2017

● L'élaboration d'un nouveau schéma départemental de la lecture

L'année 2017 a été marquée par l'élaboration d'un nouveau schéma de développement de la lecture pour les 3 années à venir, les orientations retenues sont :

- Renforcer la structuration du territoire,
- Sensibiliser de nouveaux acteurs aux enjeux du livre et de la lecture,

Transformer et adapter l'outil SLL.

La non maîtrise de la lecture et de l'écriture reste un puissant facteur d'exclusion sociale.

Il s'agit donc de restituer la lecture à la croisée de plusieurs politiques publiques en allant au-devant de publics qui sont en rupture avec l'écrit et réaffirmer son rôle dans l'accès à toutes formes de citoyenneté.

De plus, le schéma départemental de la lecture s'inscrit pleinement dans la stratégie Vaucluse 2025-2040 et a également vocation à être reversé au futur schéma départemental patrimoine et culture.

● L'installation de la Commission Départementale des Espaces Sites et Itinéraires de Vaucluse (CDESI)

Dans le cadre de sa compétence sur l'organisation d'un développement maîtrisé des activités de pleine nature, le Conseil départemental a installé le 19 septembre 2017 la nouvelle CDESI, composée de 31 membres.

Lieu de concertation et de rencontre entre les acteurs du territoire, son rôle est d'accompagner le Conseil départemental dans l'élaboration de son Plan Départemental des Espaces Sites et Itinéraires (PDESI).

Par ce dispositif CDESI/PDESI, il entend intégrer les enjeux environnementaux, économiques et sociaux pour un développement responsable des sports de nature, qui préserve à la fois le patrimoine naturel,

participe au développement du territoire, assure la sécurité des pratiquants, veille au respect du droit de propriété et prévient les conflits d'usage.

La CDESI pourra alimenter le diagnostic territorial et amender la stratégie de développement des activités de pleine nature.

Les nombreux échanges ont révélé les attentes des acteurs pour une meilleure concertation et plus de cohérence entre promotion, aménagement et animation du territoire.

● Le Pacte Territorial d'Insertion (PTI) et Convention de gestion CAF

En complément du programme départemental d'insertion, adopté en 2016 par l'Assemblée départementale et qui présente les dispositifs qui sont développés en faveur de l'insertion, notamment professionnelle, des bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA), a été élaboré en 2017 le Pacte Territorial d'Insertion (PTI). Par ce PTI, le Conseil départemental s'engage avec de nombreux acteurs de l'insertion, de l'économie et de l'emploi dans une démarche pour construire un cadre partenarial et des synergies au service de l'insertion et de l'emploi. Dans ce cadre, le Code de l'Action Sociale et des Familles dans son article L. 262-25 a prévu la passation d'une convention de gestion entre le

Département et chacun des organismes chargés du service du Revenu de Solidarité Active.

Complémentaire, du fait de l'évolution du dispositif du RSA depuis son entrée en vigueur et de la nécessité de redéfinir le périmètre d'intervention de chacun, il est apparu nécessaire de revoir le dispositif de gestion du RSA. En conséquence une nouvelle convention de gestion a été négociée et conclue en décembre 2017 entre la Caisse d'Allocations Familiales de Vaucluse et le Département de Vaucluse.

CHIFFRES CLÉS

INSERTION :

- **94 669 781 €** versés à **15 433** Foyers au titre du Revenu de Solidarité Active.

EMPLOI :

- **700** emplois aidés cofinancés Etat-Département par Convention Annuelle d' Objectifs et de Moyens pour **2 213 593 €**.

SPORT :

- **99** manifestations sportives soutenues pour **135 600 €**.
- **509** associations sportives soutenues pour **1 336 887 €**.
- **269** journées d'hébergement dans les Centres Départementaux de Plein Air et de Loisirs de Sault et de Fontaine de Vaucluse et **94** groupes accueillis.

LECTURE PUBLIQUE :

- **134 812** livres prêtés aux **101** bibliothèques du réseau.
- **77** bibliothèques informatisées soit **75%** du réseau.

Pôle Développement
Direction des Collèges

DIRECTION DES COLLÈGES

416 agents

Elle assure comme seule mission le suivi des activités des Établissements Publics Locaux d'Enseignement (EPL) en prenant en compte leur spécificité de culture (éducation nationale) et de fonctionnement (périodes de fermeture, double autorité fonctionnelle et hiérarchique).

MISSIONS

Elle gère, avec la **mission d'appui ressources humaines**, les Agents Techniques Territoriaux des Établissements d'Enseignement (ATTEE) en poste dans les collèges. Elle exerce une autorité hiérarchique sur ces personnels et veille à ce que les missions d'accueil, d'hébergement et d'entretien des collèges soient assurées.

Par sa **mission restauration**, elle a en charge la sécurité alimentaire et la qualité nutritionnelle des repas servis aux collégiens. Elle est également support technique dans l'application des recommandations du groupe d'études des marchés de restauration collective de nutrition ainsi que dans la mise en place et le suivi du plan de maîtrise sanitaire de l'HACCP. Elle apporte son assistance dans l'organisation du travail des équipes, le choix des équipements de restauration et la gestion des situations de crise.

La sectorisation des collèges fait partie des compétences obligatoires, mission exercée par la direction.

- **Le service programmation et investissements des collèges** a en charge les travaux, le numérique et les équipements mobiliers des collèges. À ce titre, il assure la programmation des travaux, des

référentiels techniques, coordonne avec la direction des Bâtiments et de l'Architecture le suivi des dossiers en lien avec les missions de cette dernière, participe aux commissions techniques, assure la gestion des dotations pour travaux et la convention de main unique avec la Région pour les collèges en cité mixte. Il équipe les collèges (plans d'équipement, référentiels, marchés d'équipement...), élabore et pilote le schéma directeur TICE.

- **Le service pilotage et vie des collèges** assure la gestion financière, des actions d'accompagnement pédagogique, des aides à la personne et des collèges privés sous contrat d'association. À ce titre, il suit le fonctionnement administratif et financier des collèges : dotation de fonctionnement des collèges publics, subventions et aides financières, politique tarifaire de restauration, contrôle de la légalité des actes des collèges publics, et pour les collèges privés, forfait d'externat part matériel, forfait d'externat part personnel, aide à l'investissement, autres aides.

Il pilote et met en œuvre les actions éducatives initiées par le Conseil départemental et soutient les initiatives des établissements.

ZOOM SUR LES ACTIONS 2017

● Mise en place d'une Equipe Départementale d'Intervention dans les collèges (EDIC)

Depuis le 1^{er} janvier 2017, a débuté l'expérimentation d'une équipe d'appui d'agents contractuels, nommée EDIC, intervenant sur 4 territoires pré-définis et appelée à se déplacer sur des établissements en situation de tension dans l'exercice de leurs missions d'entretien, d'accueil et de restauration. L'équipe d'appui est donc constituée de 4 cuisiniers et de 4 agents polyvalents.

Un premier bilan d'étape a été effectué selon les données établies au 7 avril 2017 et présenté en Comité Technique du 6 juin 2017. Il ressort que les établissements se sont bien emparés de la mesure et formulent des avis positifs sur la souplesse et la réactivité du dispositif.

Des perspectives ont été définies pour la rentrée 2017 :

- Décloisonner les territoires d'intervention de manière exceptionnelle : il pourrait être envisagé d'augmenter la mobilité de l'EDIC en découvrant les territoires d'intervention des agents, de manière tout à fait exceptionnelle et dans les seuls cas d'urgence.

- Poursuite d'une EDIC composée d'agents contractuels : l'expérimentation selon les caractéristiques actuelles de l'EDIC doit se poursuivre a minima jusqu'à la fin de l'année 2017, afin de pouvoir dresser un bilan sur une année pleine de fonctionnement.

● Le Schéma Directeur des Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement (SDTICE) 2 2017-2021

La maîtrise des technologies usuelles de l'information et de la communication fait aujourd'hui partie du socle de compétences que tout élève doit posséder à l'issue de sa scolarité. Le SDTICE 2 (2017-2021) voté le 16 décembre 2016, propose un véritable plan de développement du numérique éducatif dans les collèges, en s'appuyant sur les points forts du Réseau d'Initiative Publique (RIP) porté par le Conseil départemental dont la mise en œuvre est confiée à Vaucluse Numérique par délégation de service public.

L'année 2017 a été marquée par le raccordement des collèges à la fibre optique, dès la rentrée scolaire 2017,

permettant à chaque site d'être desservi par un débit garanti de 100 Mégabits/seconde. La mise en service du THD couplée à la poursuite d'un plan de renouvellement de l'équipement informatique et de développement des classes mobiles, contribuera fortement à l'appropriation des usages numériques pédagogiques. Il accompagne les collèges dans leur révolution numérique. Enfin, il intègre le transfert progressif depuis l'Etat (Rectorat) vers le Conseil départemental, de la maintenance des infrastructures informatiques, en application de la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République, du 8 juillet 2013 dite « loi Peillon ».

● Lutte contre le gaspillage alimentaire dans les restaurants scolaires des collèges publics du département

Depuis septembre 2017 et durant toute l'année scolaire 2017-2018, le Conseil départemental met en place à titre expérimental, une action de lutte contre le gaspillage alimentaire dans les demi-pensions de trois collèges pilotes :

- Collège du Pays des Sorgues au Thor,
- Collège Jean Garcin à l'Isle sur la Sorgue,
- Collège Jean Giono à Orange

Cette action a pour objectif de :

- faire un état des lieux dans chaque collège en mesurant le volume des denrées gaspillées,
- diminuer la quantité des déchets dus au gaspillage de

10 à 15 % sur chaque collège.

La direction a répondu à l'appel à projet lancé par l'ADEME, la DRAAF et le Conseil Régional PACA, susceptibles de subventionner le projet. Une première audition a eu lieu le 20 novembre 2017 et le projet du Vaucluse a été retenu. Le jury final de sélection se réunira en février 2018 pour se prononcer sur le choix des projets définitivement retenus sur l'ensemble de la région PACA.

La conduite de cette action par comités de pilotage dans chaque établissement est novatrice car elle fédère et mobilise l'ensemble de la communauté éducative, le but étant que le projet devienne un projet d'établissement.

CHIFFRES CLÉS

COLLÈGES ET COLLÉGIENS :

- **22 657** collégiens dans les **41** collèges publics vauclusiens à la rentrée 2017.
- **5 980** collégiens dans les **13** collèges privés à la rentrée 2017.
- **405** agents départementaux dans les collèges publics au 31/12/2017.

COLLÈGES PUBLICS - TRAVAUX ET ÉQUIPEMENTS :

- **3** opérations lourdes de construction/réhabilitation réalisées pour **9 550 783 €**.
- **4 564 991 €** pour l'investissement.
- **691 293 €** pour fonctionnement
- **518 152 €** de matériels et mobiliers et une dotation de **400 285 €** pour des travaux d'entretien.

DEMI-PENSION :

- **1 737 180** repas servis.
- **589** élèves bénéficiaires d'une aide à la demi-pension pour **120 584 €**.

BOURSES DÉPARTEMENTALES :

- **7 381** collégiens boursiers pour un montant total de **624 030 €**.

ACTIONS ÉDUCATIVES :

- **185 481 €** consacrés aux actions éducatives pour les collégiens.

Pôle Développement
Direction du Développement
et des Solidarités Territoriales

DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DES SOLIDARITÉS TERRITORIALES

71 agents

Elle regroupe les politiques publiques en matière d'aménagement et de développement territorial afin de favoriser des transversalités et synergies, autour d'une seule entrée, celle des dynamiques territoriales.

MISSIONS

- **Le service aménagement de l'espace, agriculture, environnement** est organisé autour de 3 missions :

- **La mission environnement** (eau et rivières, espaces naturels et paysages, éducation à l'environnement)
- **La mission aménagement de l'espace-agriculture** (urbanisme, foncier agricole, aides à l'agriculture et dispositifs départementaux pour l'assainissement et l'eau potable)
- **La mission habitat-énergie**, (PDH, PDALHPD, aides à la pierre, lutte contre la précarité énergétique et de la transition énergétique...)

- **Le service laboratoire départemental** pour la sécurité sanitaire des aliments et l'épidémiologie des maladies animales auprès des communes, administrations, agriculteurs, industries, artisans, restauration, grande distribution, particuliers.

Il est composé de 3 bureaux et d'une mission support :

- **Le bureau d'hygiène alimentaire** réalise dans les restaurants et les commerces soit des autocontrôles à la demande, soit des inspections sanitaires.
- **Le bureau relation client** assure la prospection commerciale, l'audit, le conseil et le suivi administratif et financier des clients.
- **Le bureau biologie vétérinaire** assure la surveillance des maladies réglementées, de l'antibiorésistance animale et de la faune sauvage.
- **La mission support en matière de qualité, métrologie et informatisation** a en charge le suivi et l'actualisation des pratiques et le suivi des projets informatiques.

- **Le service prospective et soutien aux territoires** est organisé autour de 2 missions :

- **La mission Europe** assure conseil, suivi et accompagnement des porteurs de projets sollicitant des cofinancements européens.
- **La mission accompagnement des collectivités locales** met en place des politiques d'aides à l'investissement en direction des communes et des établissements publics de coopération intercommunale.

Le service anime des démarches prospectives en matière d'aménagement et de développement durable (Vaucluse 2025-2040, Agenda 21...), le partenariat avec l'Agence d'Urbanisme Rhône Avignon Vaucluse et le Conseil en Architecture Urbanisme, et Environnement.

- **Le service attractivité et développement territorial** a en charge l'aménagement numérique du territoire, le développement du tourisme et de la promotion territoriale (en lien avec Vaucluse Provence Attractivité), du vélo et la mise en œuvre du Plan Départemental Itinéraires de Promenade et de Randonnée et du Plan Départemental des Espaces Sites et Itinéraires. Il assure le suivi des grands projets structurants notamment inscrits au CPER (Université, port du Pontet, plateforme trimodale de Courtine,...) et accompagne les intercommunalités dans leurs projets de zones d'activités et d'immobilier d'entreprises via le dispositif Ecoparc Vaucluse.

ZOOM SUR LES ACTIONS 2017

● La révision du Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN)

Les besoins en Très Haut Débit (THD), fixe et mobile, sont présents sur l'ensemble du Vaucluse mais les bénéfices ne sont pas équivalents. Aussi, le Conseil départemental, porteur de l'aménagement numérique du Vaucluse, œuvre aux côtés des acteurs publics et privés pour permettre à chacun, quelle que soit sa position géographique, d'accéder à une égalité de tarif et de qualité de service. Dès 2011, il fixait dans son SDTAN ses objectifs en termes de niveau de services (THD) et de technologie utilisée (fibre optique). L'avancée des nouvelles technologies et les nouveaux enjeux en matière

d'équipement numérique l'ont amené à actualiser ce schéma en 2017, à travers 3 axes structurants :

1-Piloter, planifier et coordonner le déploiement des infrastructures fixes numériques au profit d'un département «100 % THD» à horizon 2022.

2-Renforcer la couverture mobile en accélérant le déploiement des technologies 4G dans la zone peu dense vauclusienne définie par l'ARCEP.

3-Développer les services numériques pour renforcer l'attractivité du territoire et la performance des acteurs publics locaux.

● Un nouveau dispositif d'aide contractualisée avec les territoires intercommunaux

Le Conseil départemental a confirmé, au travers de la stratégie départementale Vaucluse 2025 2040, approuvée le 22 septembre 2017, son rôle de soutien aux territoires vauclusiens et les modalités de prise en charge de sa compétence en matière de solidarité territoriale. Dans cette optique, les EPCI doivent continuer à se structurer et s'organiser, afin de devenir les interlocuteurs de référence du Conseil départemental.

Sur ces bases, et conformément à l'engagement pris par l'Assemblée départementale, l'année 2017 a permis la finalisation du dispositif de contractualisation départementale.

Ce dispositif visant à apporter une aide aux projets d'investissement des territoires, se divise en trois :

- le contrat départemental de solidarité territoriale qui permet aux communes de moins de 5 000 habitants de mobiliser leur dotation sur la période 2017-2019 ;

- le contrat de transition annuel (2017 et 2018) est mobilisable par les communes de plus de 5 000 habitants ;

- la contractualisation à destination des territoires intercommunaux porte sur la période 2018-2020 et se déclinera sous la forme d'un appel à projets

● La révision du Plan Départemental d'Actions pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées de Vaucluse (PDALHPD)

Le PDALHPD est un dispositif de planification réglementaire visant à la mise en œuvre du droit au logement. Il met en place des mesures permettant le traitement des difficultés des ménages en situation de fragilité sociale ou économique liées au logement. Son élaboration et sa mise en œuvre sont co-pilotées par l'Etat et le Conseil départemental. Le 3^e PDALHPD 2017-2023 a été approuvé par délibération du 28 avril 2017.

Six axes d'actions ont été identifiés comme prioritaires dans ce 3^e PDALHPD :

- Développer l'offre de logements en direction des ménages défavorisés
- Développer l'accès à l'offre de logements

- Favoriser le maintien dans le logement
- Lutter contre la précarité énergétique des ménages modestes

- Lutter contre l'habitat indigne et non décent

- Développer l'information et la connaissance de la situation de l'habitat et des besoins en logements.

Ces 6 axes sont déclinés au travers de 10 fiches actions qui sont animées et mises en œuvre par des groupes projets.

Tout au long de sa mise en œuvre, le PDALHPD se dotera de moyens de communication afin de faire connaître ses orientations, l'avancée des travaux des groupes projets et les actions mises en place en direction des publics prioritaires.

CHIFFRES CLÉS

PROTECTION RESSOURCE EN EAU :

- **8** contrats de rivière suivis.

PROTECTION RESSOURCES NATURELLES :

- **18** Espaces Naturels Sensibles en Vaucluse représentant **1 630** hectares dont **11** sont aménagés et ouverts au public.
- **120** kms de vélo routes et **62** kms de voies vertes entretenues.

HABITAT :

- **208** logements produits grâce à **465 147 €** de subventions versées aux bailleurs publics.
- **98** logements réhabilités grâce à **156 800 €** de subventions versées aux bailleurs publics.
- **156** propriétaires occupants aidés pour **238 257 €**.

AGRICULTURE :

- **23** structures professionnelles agricoles subventionnées soit **791 520 €**.
- **362 600 €** de soutien à **12** projets d'investissement d'industries agro-alimentaires.

LABORATOIRE/ SANTÉ ANIMALE :

- **2 316** dossiers de recherches parasitologiques, bactériologiques, bactérioscopiques et sérologiques, autopsies et recherches de trichines.
- **17 187** échantillons étudiés.

LABORATOIRE/ HYGIÈNE ALIMENTAIRE :

- **21 835** analyses microbiologiques réalisées.
- **95** audits / formations effectués.
- **1 158** structures collectées (établissements, cantines, restaurants...).

SOLIDARITÉS TERRITORIALES :

- **9 048 383 €** consacrés à la contractualisation avec les territoires (114 dossiers).

AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE :

- **309** foyers raccordés à la fibre et **170** raccordements professionnels.
- **573** professionnels clients du Réseau d'Initiative Publique Vaucluse numérique.

Conseil départemental
de Vaucluse

915 agents

PÔLE SOLIDARITÉS

Il pilote les politiques publiques départementales relevant des directions de ce Pôle. Il s'appuie sur deux relais en charge des missions ressources du Pôle, d'une mission de pilotage stratégique et d'un observatoire des Solidarités.



- **La mission d'appui ressources humaines** assure, en interface avec la direction des Ressources Humaines du Pôle Ressources, une mission d'expertise et garantit la mise en œuvre des procédures RH du secteur social et médico-social. Elle gère l'équipe départementale d'intervention sociale et le dispositif d'accompagnement à l'emploi.

- **La mission d'appui ressources budgétaires et informatiques** assure, en interface avec la direction des Finances du Pôle Ressources, les fonctions budgétaires et les fonctions comptables (hormis pour la direction Enfance Famille qui expérimente une entité de comptabilité intégrée) du Pôle Solidarités. Elle exerce également une mission d'accompagnement en matière d'applicatifs métiers en interface avec la direction des Systèmes d'information du Pôle Ressources pour l'ensemble des directions du Pôle Solidarités et en prestation de service pour la

direction de l'Insertion, de l'Emploi, des Sports et de la Citoyenneté du Pôle Développement.

- **La mission de pilotage stratégique** assure une fonction de veille et d'évaluation du processus organisationnel et d'accompagnement au changement ainsi que les projets juridiques et archivage du Pôle.

- **L'Observatoire Départemental des Solidarités** comprenant l'Observatoire Départemental de Protection de l'Enfance (ODPE), assure le recueil des données et l'analyse des évolutions à moyen et long terme des besoins des populations cible des politiques du Pôle Solidarités.

Pôle Solidarités
Direction de l'Action Sociale

DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE

533 agents

Elle pilote la mise en œuvre de la politique d'action sociale sur l'ensemble du Vaucluse

MISSIONS

- **Les Centres Médico-Sociaux (CMS)** sont des services de proximité à disposition du public et d'un territoire. Au nombre de 14 sur le Vaucluse, ils sont constitués d'équipes pluridisciplinaires et regroupent les missions d'accueil et d'accompagnement des publics en difficultés sociales, la Protection Maternelle et Infantile (PMI), la prévention des familles, l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), la prévention des exclusions. Les Maisons du Département (MDD) sont rattachées directement au CMS du lieu d'implantation.
- **Le service prévention des exclusions** assure en lien avec les territoires, l'accompagnement des personnes au titre du Fonds Départemental Unique Solidarité Logement (FDUSL), ainsi que l'animation du Fonds Départemental d'Aide aux Jeunes (FDAJ).
Dans une volonté de garantir la dynamique de travail et la transversalité de l'action sociale territoriale, ce service qui assure un lien hiérarchique sur les équipes territoriales en charge de l'accompagnement au logement tisse un lien fonctionnel avec les équipes territoriales insertion et jeunesse rattachées hiérarchiquement au service insertion emploi jeunesse du Pôle Développement.
- **Le relais logistique** contribue au bon fonctionnement logistique des CMS.
- **Le conseil technique en travail social** est garant de la cohérence départementale s'agissant des principes de mise en œuvre du travail social et des dispositifs sociaux et médico sociaux.
- **La mission politique de la ville** suit et coordonne les politiques contractuelles au titre des contrats de ville sur les communes intéressées.

ZOOM SUR LES ACTIONS 2017

● 2017, l'année du parachèvement de la nouvelle organisation territoriale de l'action sociale départementale

C'est à la suite de 30 groupes de travail regroupant les professionnels des différentes directions du pôle Solidarités que les fondements opérationnels de la nouvelle organisation des Territoires d'Interventions Médico-Sociales (TIMS) se sont organisés.

Le travail initié depuis 2016 a permis de faire émerger la mise en place d'un découpage efficient, opérationnel en conformité avec les bassins de vie des vauclusiens : 6 TIMS.

Un maillage plus cohérent du territoire avec des lieux de proximité et d'accueil à l'attention de tous les publics ont ainsi été déclinés au travers des Espaces Départementaux de Solidarités (EDeS). Cette nouvelle organisation territoriale repose sur des enjeux de simplification pour les usagers et de transversalité en vue d'une prise

en charge globale de l'ensemble des vauclusiens avec la mobilisation de l'ensemble des directions du Conseil départemental orientées sur les questions de solidarités. Le portage de cette organisation reposera sur deux niveaux de management, un niveau hiérarchique, à travers le responsable de TIMS dont les missions de manager et de développeur seront déployées. Les coordonnateurs techniques assurant l'optimisation du lien fonctionnel auprès des équipes seront garant de l'appui technique auprès de ces dernières.

C'est dans ce contexte de révision géographique et managériale que ce projet ambitieux de refonte de l'action sociale et médico-sociale départementale va être déployé en 2018.

● Le service de prévention des exclusions met à jour ses outils d'accompagnement social

Cette année aura été l'occasion de retravailler les dispositifs d'actions sociales, tels que les règlements intérieurs du Fonds d'Aide aux Jeunes et du Fonds de Solidarité au Logement, qui permettent au Conseil départemental de répondre au mieux à l'évolution des demandes des vauclusiens.

Un travail a été mené sur l'année 2017 au titre de la révision des règles d'attribution du Fonds de Solidarité au Logement, en mettant en avant : la prévention des expulsions avec comme objectif une prise en charge le plus en amont possible, l'augmentation des plafonds d'attribution des aides (énergie, eau et téléphone) à

hauteur du minima social le plus élevé, l'extension des aides téléphone à la téléphonie mobile/accès au numérique et la création d'une aide à la mensualisation pour le volet « eau ».

Le Fonds d'Aide aux Jeunes a été conforté dans ses ambitions pour soutenir les jeunes, favoriser leurs conditions d'accès à l'autonomie et lutter contre l'exclusion. 4 objectifs ont été définis : favoriser une démarche d'insertion sociale et professionnelle, développer l'autonomie sociale, offrir un accompagnement de proximité et un soutien financier ponctuel, promouvoir des projets d'actions collectives innovants.

● Internet à tout âge : action intergénérationnelle portée par le CMS de Sorgues

Cette action destinée aux seniors a eu pour objectifs de lutter contre l'isolement et d'améliorer la connaissance et l'accessibilité des lieux ressources numériques du territoire. La mise en place d'ateliers pour favoriser l'usage de l'outil informatique dans l'accès aux droits et à la culture a permis à 18 personnes de créer des liens sociaux tout en

partageant des activités collectives autour d'une problématique commune. Le bilan effectué par les professionnels du CMS avec les partenaires et les usagers a permis de mesurer la grande satisfaction de cette dynamique de travail.

CHIFFRES CLÉS

L'ACCUEIL DU PUBLIC :

● **137 442** personnes accueillies par les services de l'action sociale sur l'ensemble du Vaucluse.

LES INTERVENTIONS SOCIALES :

● **77 855** personnes ont bénéficié d'une intervention sociale.

● **15 387** demandes d'aides financières ont été instruites.

Pôle Solidarités
Direction de l'Enfance
et de la Famille

DIRECTION DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE

145 agents

Elle pilote les politiques publiques en faveur de l'enfance et de la famille au titre de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), de la Protection Maternelle et Infantile (PMI) et de l'administration Ad'hoc

MISSIONS

- **Le service modes d'accueil** assure l'intégralité de la gestion et de l'encadrement professionnel des assistants familiaux du Département et la gestion centralisée des demandes d'accueil des enfants de l'ASE.
 - **Le service tarification contrôle comptabilité** assure la tarification, les contrôles budgétaires de l'ensemble des structures d'accueil de l'enfance, le suivi des projets d'établissements et services et gère la comptabilité de l'ASE et de la PMI.
 - **Le service adoption agrément familial** assure la gestion des missions d'adoption et l'agrément des assistants familiaux.
 - **Le service enfants adultes vulnérables** gère l'Antenne de Liaison Enfance en Danger (ALED), la cellule de recueil des informations préoccupantes et la cellule adultes vulnérables. Il assure l'entrée et la prise en charge à l'ASE des mineurs non accompagnés et exerce la représentation judiciaire et l'accompagnement de mineurs victimes.
 - **Le service départemental protection maternelle et infantile santé** assure le pilotage départemental des actions menées par les professionnels intervenant sur les CMS, pour promouvoir la santé de la mère et de l'enfant de 0 à 6 ans.
- Il soutient la parentalité dans les périodes de vulnérabilité que sont la grossesse et la petite enfance. Il est garant des modes d'accueil individuels et collectifs des enfants de moins de 6 ans, et organise la commission consultative paritaire départementale des assistants maternels et familiaux.
- **Le conseil technique développement prospective** assure un soutien technique et réglementaire en lien avec les procédures, les référentiels et le développement des projets internes et partenariaux de la Direction.
 - **La mission accompagnement et suivi** assure un soutien de la Direction et accompagne les services sur tous les processus et procédures du cadre administratif. Elle apporte son appui au bon fonctionnement administratif et financier des services et plus spécifiquement au service départemental de PMI.
 - **Les responsables territoriaux ASE** assurent au plan local, les missions relevant de l'ASE conformément au Code de l'Action Sociale et des Familles et sont garants de leurs mises en œuvre.

ZOOM SUR LES ACTIONS 2017

● La journée départementale Protection Maternelle et Infantile (PMI)

Cette journée organisée le 8 décembre 2017 a rassemblé 113 participants.

La matinée : présentation du projet de service qui redéfinit les orientations PMI, en fixe les priorités, pose le cadre d'intervention des professionnels et met l'accent sur la nécessité de mener des interventions précoces auprès des futurs parents, dans le cadre du soutien à la parentalité et aussi de la santé.

● La signature d'une nouvelle convention avec l'Association Départementale de Vaucluse pour la Sauvegarde de l'Enfance à l'Adulte (ADVSEA) - Exercice de la prévention spécialisée

Un travail d'élaboration d'une nouvelle convention a été mené et doit permettre au Conseil départemental de piloter cette mission avec efficience en posant une véritable commande au prestataire.

Elle fixe le périmètre d'intervention de ces équipes éducatives, soit les 15 communes Avignon, Orange, Cavaillon, Sorgues, Le Pontet Le Thor, Bollène, Carpentras, Apt, Monteux, L'Isle sur la Sorgue, Valréas, Aubignan, Vaison la Romaine, Courthézon et reconsidère l'âge du public bénéficiaire : de 11 à 24 ans. Elle fixe les objectifs d'intervention : prévenir le décrochage et la rupture scolaires, contribuer à

L'après-midi : apports cliniques, réflexion sur le dépistage précoce, la prise en charge des troubles du spectre autistique et autres troubles du développement de l'enfant en partenariat avec les institutions sanitaires et associations concernées.

la prévention de la délinquance, appréhender les problématiques de santé dont les addictions et traiter celles de marginalisation, d'inadaptation sociale dont les décrocheurs de l'ASE.

Cette élaboration repose sur différents travaux et réflexions menés avec les cadres de la direction de l'Action Sociale mais s'est construite grâce aux études socio-démographique / économique de l'Observatoire départemental.

La convention fixe les moyens alloués sur trois ans, durée de la convention.

● La fusion de trois établissements publics

La direction a mené, avec l'aide de cabinets de consultants, les travaux préalables à la fusion des trois établissements publics autonomes que sont l'Accueil Départemental Enfance Famille (ADEF), L'Arc en Ciel, le Réseau Villas.

Pour le montage juridique, l'Assemblée départementale a validé la fusion absorption de l'Arc en Ciel et du Réseau Villas par l'A.D.E.F.

Un seul établissement qui totalise une offre de 215 places : urgence, MECS, pouponnière, centre maternel, placement à domicile, et permet une meilleure fluidité des parcours des enfants confiés.

Un seul établissement conduira à la mutualisation des fonctions support (Ressources Humaines, comptabilité, services techniques...)

Une fusion dont la conséquence est la gouvernance unique, une seule équipe de direction, un seul conseil d'administration condition sine qua non pour conduire des projets à venir de restructuration.

Ces projets découlent de l'étude du cabinet de consultants suite à une analyse qualitative et prospective de l'offre d'accueil en Vaucluse prise en compte pour élaborer des hypothèses de restructuration qu'il appartiendra au futur chef d'établissement de travailler avec l'aide du Conseil départemental dans un dispositif de consultation avec les cadres et les salariés.

Ce projet vise à améliorer la qualité du service rendu aux enfants confiés. Cette opération de fusion doit voir le jour en janvier 2019 en raison des opérations de transfert.

CHIFFRES CLÉS

AIDE SOCIALE A L'ENFANCE (ASE) :

- **317** assistants familiaux employés par le Conseil départemental.
- **1 302** enfants confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance
- **204** enfants suivis dans le cadre d'une Action Educative à Domicile.
- **57** demandes d'agréments de candidats à l'adoption instruites, **28** agréments délivrés.
- **2** pupilles de l'Etat confiées en vue d'adoption.
- **37** demandes traitées dans le cadre de la mission d'accès aux dossiers dont **14** pour l'accès aux origines.

PROTECTION MATERNELLE INFANTILE SANTÉ :

- **854** consultations prénatales.
- **13 252** consultations au bénéfice d'enfants de moins de six ans.
- **6 170** enfants ayant bénéficié d'un bilan de santé en école maternelle.

ENFANTS ET ADULTES VULNÉRABLES :

- **2 189** Informations Préoccupantes reçues concernant les enfants et **365** concernant les adultes.

TARIFICATION ET CONTRÔLE DES ÉTABLISSEMENTS :

- **97** visites et rencontres réalisées.
- **92** procédures tarifaires conduites.

Pôle Solidarités
Direction des Personnes Âgées
et des Personnes Handicapées

99 agents

DIRECTION DES PERSONNES ÂGÉES ET DES PERSONNES HANDICAPÉES

Elle a en charge l'accueil, l'information, l'orientation, l'évaluation, l'accompagnement et l'instruction des droits des personnes en perte d'autonomie et de leurs familles. Elle assure également le maintien en autonomie à domicile des personnes. Elle garantit le cadre juridique et assure l'ingénierie de projet. Elle autorise et tarifie les établissements et services du secteur des Personnes Âgées et des Personnes Handicapées (PAPH).

MISSIONS

- **Le service prestations est responsable de l'instruction** administrative, du versement et du suivi des prestations en direction des PAPH. Il organise le suivi de l'obligation alimentaire et procède à la saisine du juge aux affaires familiales. Il traite l'ensemble des recours relatifs aux successions et assure le contrôle d'effectivité des prestations.
- **Le service tarification contrôle** assure le suivi annuel des établissements et services PAPH dans le cadre de la tarification, du contrôle, de la clôture des comptes. Il assure la programmation et l'autorisation des établissements sociaux et médico-sociaux.
- **Le service évaluation et accompagnement** assure l'évaluation médico-sociale du besoin de compensation pour les publics en perte d'autonomie. Il coordonne ses actions avec celles des partenaires institutionnels concernés par l'évaluation médico-sociale du besoin de compensation.

Il assure l'accompagnement du public en perte d'autonomie et la prévention de la perte d'autonomie. Il encadre également la « méthode d'action pour l'intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'autonomie » (MAIA) dont les professionnels sont présents sur Avignon et sur Orange. Ce service intervient sur l'ensemble du Vaucluse au sein des CMS.

- **La mission ingénierie projet** assure le pilotage de projets en lien avec les orientations définies dans le cadre du Schéma Départemental d'Organisation Sociale et Médico-Sociale (SDOSMS).
- **Le pool des médecins coordonnateurs de l'évaluation** est une ressource technique dans le domaine de la prévention et du traitement de la perte d'autonomie.

ZOOM SUR LES ACTIONS 2017

● Le schéma départemental de l'autonomie 2017-2022

Son élaboration a été pilotée en interne, selon une logique de projet et dans un esprit partenarial.

Plusieurs phases de travail se sont succédées : élaboration d'un diagnostic, consultation des partenaires, écriture du schéma et recueil de l'avis du Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie.

Le schéma a été adopté le 22 septembre 2017 à l'unanimité par l'Assemblée départementale. Les actions contenues visent à assurer une meilleure prise en charge de la personne en situation de perte d'autonomie dans le cadre de son parcours de vie.

Elles trouvent leur déclinaison dans les orientations stratégiques suivantes :

- Mieux connaître et évaluer les besoins des personnes.
- Assurer une meilleure continuité et coordination des prises en charge dans une logique de parcours.
- Adapter les dispositifs de prévention et de prise en charge existants et développer des réponses nouvelles à coûts acceptables pour les usagers et la collectivité.

Ces 3 orientations sont déclinées en 14 axes de travail qui pour certains d'entre eux, feront l'objet en 2018, d'un groupe de travail chargé de définir les modalités de mise en œuvre.

● Les Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens (CPOM)

Conclusion de CPOM avec les Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD).

Le Département poursuit sa volonté d'instaurer un partenariat constructif avec les SAAD pour améliorer la qualité de la prise en charge et restructurer le secteur de l'aide à domicile.

A ce titre le Conseil départemental s'est engagé en 2017, dans une démarche de contractualisation afin de définir une stratégie territoriale de soutien aux bonnes pratiques.

Cette démarche s'est traduite par la signature de CPOM à titre expérimental pour 4 SAAD répondant aux critères définis par le Conseil départemental avec une revalorisation du tarif de prise en charge et une amélioration de la qualité de l'accompagnement.

Les CPOM avec les établissements personnes âgées et personnes handicapées.

Le Conseil départemental a engagé, avec les organismes gestionnaires d'établissements pour personnes âgées et personnes adultes handicapées, une programmation de signature de CPOM. Ces contrats doivent permettre de dégager une démarche commune d'amélioration et d'adaptation de l'offre au regard des besoins identifiés et s'appuient sur un diagnostic pour dégager des axes prioritaires de travail sur 5 ans, déclinés en engagements réalistes et mesurables. Sur l'année 2017, 11 CPOM ont été signés, sur le champ des personnes âgées.

● La réforme de la tarification

L'année 2017 a connu également une profonde évolution par la mise en œuvre d'une importante réforme de la tarification des établissements et services sociaux et médico-sociaux du secteur personnes âgées.

Cela s'est traduit par une profonde évolution dans l'organisation et le fonctionnement des services ainsi que par un changement de paradigme dans la relation partenariale avec les structures.

CHIFFRES CLÉS

BÉNÉFICIAIRES :

- **7 202** décisions d'Allocation Personnalisée d'Autonomie prises dans l'année.
- **5 537** personnes âgées bénéficiaires d'une Allocation Personnalisée d'Autonomie à domicile.
- **1 363** adultes et **147** enfants bénéficiaires d'une Prestation de Compensation du Handicap.

TARIFICATION ET CONTRÔLE DES ÉTABLISSEMENTS :

- **94** établissements pour personnes âgées pour **5 779** places autorisées.
- **67** établissements pour personnes handicapées pour **1 373** places autorisées.
- **142** rapports de tarifications et **142** comptes administratifs analysés.

ADULTES VULNERABLES

- **166** évaluations adultes vulnérables PA/PH réalisées.

Pôle Solidarités
Maison Départementale
des Personnes Handicapées

MAISON DÉPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPÉES

48 agents

La Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) exerce une mission d'accueil, d'information, d'accompagnement et de conseil des personnes handicapées et de leur famille, ainsi que de sensibilisation de tous les citoyens au handicap.

MISSIONS

- **La mission équipe pluridisciplinaire médico-sociale** met en œuvre l'évaluation pluridisciplinaire et globale des demandes individuelles de compensation du handicap.
- **La mission gestion administrative, juridique et financière** assure la gestion administrative, financière, juridique et statistique de la MDPH.
- **La mission instruction de la commission des droits pour l'autonomie des personnes handicapées** prend les décisions relatives au soutien à domicile, à l'accueil en établissement, aux orientations scolaires, à l'insertion professionnelle. Elle notifie l'attribution des droits et prestations.
- **Le relais accueil handicap** assure une information globale sur les dispositifs, l'orientation, la vérification de la complétude des demandes déposées et apporte une aide à l'élaboration des projets de vie. Ce relais intervient sur la MDPH et sur les 10 CMS hors Avignon.

ZOOM SUR LES ACTIONS 2017

● La carte Mobilité Inclusion (CMI)

Jusqu'au 30 juin 2017, les cartes de stationnement étaient délivrées par le Préfet, sur avis de la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH), les cartes de priorité et d'invalidité relevaient d'une décision de la CDAPH.

Au total, près de 11 000 demandes ont été instruites en 2016. A compter du 1er juillet 2017, la carte mobilité inclusion s'est substituée aux cartes de stationnement, d'invalidité et de priorité, tout en maintenant les droits qui y étaient rattachés.

La CMI est, depuis cette date, délivrée par le Président du Conseil départemental sur avis de la CDAPH, à l'exception des CMI pour les bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie, classés en Groupe Iso-Ressources (GIR) 1 ou 2, pour lesquels l'attribution est de droit.

La CMI est confectionnée par l'Imprimerie Nationale, seul organisme habilité. La mise en place de ce nouveau dispositif répond à la fois à un objectif de modernisation du processus de production des cartes, mais également à une sécurisation de sa fabrication.
3 355 cartes distribuées entre juillet et décembre 2017.

● La généralisation d'un « circuit court » d'instruction des dossiers

La procédure d'instruction des dossiers « circuit court » consiste en une étude de l'ensemble des dossiers arrivés au cours d'une journée (sans tri préalable en fonction de la nature des demandes) par une équipe constituée d'un médecin et d'un(e) assistant(e) social(e).

Cette équipe peut procéder selon les cas, à une proposition directe de décision, ou bien orienter le dossier vers une Commission technique spécialisée, si la situation le nécessite.

Cette procédure a été expérimentée au dernier trimestre 2016, sur les demandes concernant les enfants. Elle a été généralisée aux demandes concernant les adultes en février 2017.

Cette procédure a pour objectif principal une réduction des délais de prise de décision (environ 60% des dossiers font l'objet d'une proposition de décision à l'issue de cette procédure). Elle permet également de repérer les urgences pour les dossiers orientés vers les Commissions techniques spéciales et de solliciter, dès cette étape, les pièces manquantes (hors recevabilité) pour l'instruction.

● Sessions de formation / Informations internes de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)

Des sessions de formation/information internes à la MDPH, animées par l'encadrement, ont été mises en place depuis avril 2017.

Elles ont pour objectif d'apporter aux agents des informations nécessaires à leur activité, de permettre un temps d'échange sur les politiques professionnelles et de favoriser une transversalité nécessaire au traitement des dossiers. Les thèmes abordés peuvent être à l'initiative de

l'encadrement, en fonction des besoins et de l'actualité (modifications réglementaires, nouvelle prestation, etc.) ou des agents eux-mêmes. Les thèmes suivants ont été abordés au cours de l'année 2017 :

- la carte mobilité inclusion - 3 séances
- les missions de la MDPH - 3 séances
- la présentation du rapport d'activité 2016 - 1 séance
- le dossier de demandes MDPH - 3 séances

CHIFFRES CLÉS

ACCUEIL :

- **21 969** personnes accueillies physiquement.

COMMISSION DES DROITS ET DE L'AUTONOMIE DES PERSONNES HANDICAPÉES (CDAPH) :

- **32 079** décisions prises dans l'année.
- **610** accords d'orientation en établissement et **900** accords d'orientation vers les services d'accompagnement.
- **2 254** décisions de Prestation de Compensation du Handicap adultes rendues et **369** pour les enfants.

MAISON DÉPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPÉES (MDPH) :

- **9 100** avis formulés dont **344** avis relatifs au transport scolaire.
- **4 744** avis prononcés pour l'obtention de la Carte Mobilité Inclusion sur décision du Président du Conseil départemental dont **2 516** avis au titre de l'Invalidité ou de la Priorité et **2 228** avis au titre du Stationnement.

CONTENTIEUX :

- **343** décisions prises pour **617** avis de recours contentieux reçus.

PÔLE RESSOURCES

Conseil départemental
de Vaucluse

289 agents

Il pilote les politiques publiques départementales relevant des directions de ce Pôle. Il s'appuie sur quatre missions d'appui à destination des services du Pôle Ressources ou des services des autres Pôles.

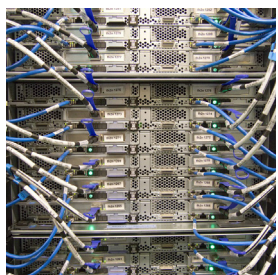
- **La mission d'appui ressources humaines** a en charge, l'assistance et le conseil dans le pilotage de l'activité RH, la participation à l'établissement de la prévision pluriannuelle de la masse salariale, au pilotage des effectifs et à la préparation du budget RH. Elle assure la gestion des emplois et des compétences du Pôle, l'accompagnement des services et des agents du Pôle sur le volet RH, du dispositif d'accompagnement à l'emploi, l'aide à la décision en matière de stratégie organisationnelle.

- **La mission d'appui évolution des organisations et transferts.** Elle devient le passage obligé pour les services qui souhaitent se restructurer et faire évoluer leur organisation, et d'autre part, cette mission assure la coordination au sein du Pôle Ressources des questions relatives au transfert de compétences. Elle a également pour objectifs de structurer les interventions des différents acteurs du Pôle, de préparer les dispositifs, les étapes à respecter depuis la définition des périmètres concernés jusqu'à la prise en charge des agents concernés par l'évolution des organisations ou des transferts.

- **La mission d'appui budgétaire, systèmes d'information et @-administration** a en charge l'assistance et le conseil auprès des services dans la préparation, l'exécution et la programmation budgétaire du Pôle (hors RH), le pilotage des outils, tableaux de bord et indicateurs de suivi, l'identification des risques de gestion, le conseil et l'aide à la décision en matière de gestion.

Elle co-anime la démarche de dématérialisation appliquée au Pôle et contribue au schéma directeur informatique. La mission comprend le bureau administration et achats qui a pour activités principales la formalisation, la validation et l'exécution des marchés passés par la Direction des Systèmes d'information en matière d'achat informatique, de téléphonie et de reprographie. Il assure le suivi des contrats de maintenance, des abonnements téléphoniques et des licences informatiques. Il assure également l'accueil téléphonique des usagers externes et enregistre et traite, pour partie, les réclamations téléphoniques en relation avec la Direction des Systèmes d'information.

- **La mission prospective et appui aux services du Pôle traite des dossiers logistiques, patrimoine, marchés publics** relevant du niveau du Pôle, en étroite collaboration avec les directions fonctionnelles. Elle est à disposition des services du Pôle Ressources pour promouvoir et accompagner de nouvelles formes d'organisation, pour initier ou accompagner la mise en place d'expérimentation, l'élaboration de processus de changement. Elle intervient comme « une assistance à maîtrise d'ouvrage » interne au Pôle Ressources. Chaque direction du Pôle peut être prescripteur de projets de modernisation avec ou sans l'intervention de la mission prospective et appui. La mobilisation de la mission reste facultative, toujours dans un périmètre préalablement défini avec le demandeur et pour des attendus clairement établis. Cette mission a pour objectifs de renforcer les coopérations, de concourir à des approches mutualisées des moyens et des compétences.



Pôle Ressources
Direction des Ressources
Humaines

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

80 agents

Elle conçoit et propose une politique d'optimisation des ressources humaines de la collectivité. Elle anime et évalue sa mise en œuvre.

MISSIONS

La sous-direction gestion des carrières et de la rémunération

• **Le service gestion des carrières** assure la gestion du temps de travail, la gestion des dossiers individuels, l'établissement des actes administratifs, la gestion du régime indemnitaire et de la NBI, de la procédure disciplinaire et des retraites-validations, la gestion et le suivi des Commissions Administratives Paritaires, des évaluations et enfin gère le tableau des effectifs et produit le bilan social.

• **Le service gestion de la rémunération** a pour missions la préparation, le suivi, le contrôle et le mandatement de la paye. Il assure la mise en œuvre comptable des maladies et des mutuelles, et la gestion des assistantes familiales.

La sous-direction prévention santé et action sociale

• **Le service hygiène et sécurité** a pour mission la mise en œuvre de la politique de prévention des risques professionnels. Avec notamment le Plan de Prévention des Risques, la nomination et l'animation

du réseau des Assistants de Prévention, la formation et l'information auprès des agents de la collectivité, l'organisation et le suivi des travaux du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail.

Enfin il gère les accidents de service et des congés maladie de toute nature.

• **Le service action sociale du personnel** assure la gestion de l'ensemble du dispositif d'action sociale (participation à la protection sociale, chèques vacances, aide à la rentrée scolaire, aide à la famille, arbre de Noël, tickets restaurants, participation aux frais de transport domicile/travail, crèche). L'assistante sociale du personnel accompagne les agents en difficulté par des secours exceptionnels ou des prêts et a en charge la mise en œuvre du protocole de protection des agents.

• **La coordination des moyens budgétaires** assure la préparation et le suivi budgétaire. Elle encadre la fonction comptabilité et la gestion des frais de déplacement. Son équipe prend en charge les tableaux de bord de suivi de l'activité de

la Direction et réalise des requêtes sur la base de données ASTRE RH à la demande des services de la DRH, d'autres directions et d'organismes extérieurs.

• **La mission juridique** représente une fonction transversale d'appui et d'accompagnement des dispositifs de gestion des ressources humaines. Elle constitue une ressource d'analyse, de suivi et de propositions.

• **Le service formation** gère et suit les actions de formation dans le cadre de la loi du 19 février 2007. Il assure le suivi individuel des parcours de formation et la prise en charge des préparations de concours. Enfin, il gère les stagiaires.

• **Le service recrutement-mobilité** gère le besoin en personnel sur les postes. Il assure le développement des actions d'accompagnement et d'orientation des parcours professionnels des agents.

ZOOM SUR LES ACTIONS 2017

● RIFSEEP

Dans le cadre de l'application du Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel, un travail a été conduit avec les Directeurs Généraux Adjointes pour ajuster et adapter le régime indemnitaire notamment au regard des nouvelles organisations, préciser les grandes orientations en matière de politique indemnitaire et les critères de répartition aux fins de le rendre :

- plus lisible, plus transparent, évolutif dans la limite des ressources budgétaires,
- respectueux des engagements pris afin que les agents n'aient pas de perte de montant du régime indemnitaire à la date d'effet des mesures,
- dans une logique d'harmonisation des filières et des catégories statutaires afin de garantir un traitement équitable (des agents de la collectivité),
- dynamique pour favoriser l'attractivité du département de Vaucluse sur des postes stratégiques et en tension.

● Transfert des compétences et des agents dédiés

Conformément à la loi NOTRe, la Région assume des compétences jusque-là portées par le Conseil départemental en matière de transport.

Le transfert de ces compétences s'est accompagné du transfert du personnel dédié à leur mise en œuvre.

Ainsi, pour préparer le transfert effectif fixé au 1^{er} septembre 2017 des 16 agents concernés, la Direction des Ressources Humaines est intervenue sur :

● Médecine préventive

Le Conseil départemental a adhéré au service de médecine prévention placé auprès du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale 84 le 1^{er} janvier 2017.

Ce service a pour missions :

- d'éviter toute altération de l'état de santé des agents du fait de leur travail par une surveillance médicale adaptée, renforcée pour les postes à risques,
- une fréquence des visites médicales périodiques portée au minimum à deux ans,

Sur la base de ces objectifs, il s'est agi de :

- Définir le nombre de groupes de fonctions par catégorie toutes filières confondues, le référentiel des groupes de fonctions qui valorise l'encadrement, l'expérience, l'expertise et reconnaît les éventuelles spécificités ou sujétions particulières,
 - Définir les différents niveaux de management,
 - Identifier des niveaux indemnitaires de référence par cadre d'emplois et par groupe fonctions,
 - Différencier les niveaux de reconnaissance indemnitaire en fonction de critères dans la limite des plafonds.
- Désormais 4 délibérations déclinent le dispositif RIFSEEP pour les filières administrative, technique, médico-sociale, culturelle et sportive pour les cadres d'emplois d'ores et déjà transposables. Les modalités s'appliqueront aux autres cadres d'emplois au fur et à mesure de la publication des arrêtés des corps de référence de l'Etat.

- La délibération et la convention de transfert adoptée en séance du 31 mars 2017
- L'établissement de l'état des charges du personnel
- La transmission des dossiers individuels
- L'état des congés
- La certification de cessation de paiement.

- de faciliter l'accès des agents au service par la délocalisation des lieux où sont pratiquées les visites médicales, à proximité des résidences administratives des personnels du Conseil départemental.

De plus, le service est consulté sur les projets de construction et d'extension de locaux, les mesures d'amélioration concernant l'hygiène des locaux, la prévention des accidents et des maladies professionnelles ainsi que l'éducation sanitaire.

CHIFFRES CLÉS

EFFECTIF :

- **2 294** agents permanents dont l'âge moyen est de **48,6** ans pour les femmes et **49,85** ans pour les hommes.

RECRUTEMENT-MOBILITÉ :

- **220** recrutements titulaires dont **134** mobilités internes.
- **120** départs dont **61** départs à la retraite.

FORMATION :

- **3 789** formations et **7 200** jours de formation.
- **1 662** agents formés (**73%** de l'effectif permanent).

ACTION SOCIALE EN FAVEUR DU PERSONNEL :

- **951** bénéficiaires de la participation mutuelle.
- **998** bénéficiaires de l'aide à la rentrée scolaire.
- **634** bénéficiaires de chèques vacances.
- **114** participations aux frais de transport public domicile travail.
- **10** prêts d'honneur.
- **17** secours d'urgence.

MÉDECINE PRÉVENTIVE :

- **1 095** visites médicales de prévention et entretiens de santé au travail.
- **1** visite de poste de travail.

SÉCURITÉ AU TRAVAIL :

- **84** Agents Chargés de la Mise en Œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO).
- **109** accidents de travail.

INSTANCES PARITAIRES :

- **4** Commissions Administratives Paritaires,
- **4** Comités Techniques et **5** Comités d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail organisés dans l'année.

Pôle Ressources
Direction des Affaires
Juridiques et du Contentieux

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DU CONTENTIEUX

33 agents

Elle exerce une fonction de conseil, d'expertise et d'assistance auprès des élus, des autres directions et services du Conseil départemental.

Elle assure une mission d'information, de centralisation des procédures de marchés publics auprès de tous les services du Conseil départemental et veille à défendre cette institution dans le cadre des procédures contentieuses.

MISSIONS

- **Le service juridique et contentieux** centralise et assure le suivi de tous les contentieux de la collectivité soit en les traitant directement soit par une validation juridique des mémoires adressés par d'autres directions et en effectuant des alertes si nécessaire. Il effectue les dépôts de plainte au nom du Conseil départemental et prend en charge le volet juridique des demandes de protection fonctionnelle. Il assure la sécurisation des actes majeurs de la collectivité en opérant un contrôle de l'ensemble des délibérations et une centralisation des décisions du Président prises par délégation de l'Assemblée. Il conseille et assiste les services dans l'exercice de leurs missions en leur fournissant un avis juridique et des préconisations pour améliorer la rédaction de leurs actes et mettre en place certaines procédures. Il pilote la commission consultative des services publics locaux. Il supervise les demandes de communication des documents administratifs, la directrice étant PRADA. Il assure une veille juridique en lien avec le service central de documentation.

- **Le service patrimoine** est composé de 2 entités :

- Le secteur patrimoine a en charge la gestion dynamique du patrimoine, la gestion administrative et financière du patrimoine immobilier hors voirie, le suivi des procédures d'acqui-

sitions et d'aliénations de bâtiments et de terrains. Il rédige, valide et suit les baux et conventions de mise à disposition de locaux et de leurs avenants. Il rédige les actes en la forme administrative, les délibérations, les décisions. Il conseille et assiste les services dans l'exercice de leurs missions en leur fournissant un avis juridique et des préconisations pour améliorer la rédaction de leurs actes et mettre en place certaines procédures. Il assure la préparation, l'exécution et le suivi du budget de l'ensemble de la Direction. Il gère le paiement des taxes foncières et autres redevances, des loyers et charges de copropriété induites par ces biens et la perception des loyers. Il récupère les charges auprès des différents organismes ou structures dans le cadre des conventions ou baux signés avec le Conseil départemental.

- Le secteur assurances centralise et suit les contrats d'assurance et de sinistres de la collectivité pour les dommages aux biens et les bris informatiques, la responsabilité civile, la flotte automobile, les expositions et la protection juridique des agents et des élus.

- **Le service central des marchés** centralise toutes les procédures lancées pour la conclusion de marchés publics. Il a pour rôle d'assister les services dans l'élaboration des marchés, de vérifier et de contrôler la validité des pièces des marchés et le déroulement des procédures.

À ce titre, il délivre un visa sur tous les dossiers de consultation, assure le lancement et le suivi dématérialisé de toutes les procédures à la demande des services, la convocation et le secrétariat de la Commission d'Appel d'Offres, la transmission au contrôle de légalité et les notifications des marchés, l'assistance aux services, la veille juridique spécialisée.

- **Le service central de documentation** assure la collecte, le traitement et la diffusion de l'information, la conduite de la politique de collecte et d'acquisition d'ouvrages et périodiques, la gestion des commandes et du budget documentation des services, les recherches documentaires manuelles et informatisées, la veille documentaire, la gestion du fonds documentaire sur base de données informatisées, la réalisation et la diffusion de produits documentaires (panorama de presse généraliste et social, revues des sommaires, dossiers de presse, dossiers juridiques etc.) et la valorisation par les NTIC : gestion des réseaux de métiers et webconférences (communautés d'Idéal Connaissances). Il réalise une veille juridique en lien avec le service juridique et contentieux. Il assure enfin l'accueil du public.

ZOOM SUR LES ACTIONS 2017

● Gestion plus dynamique du patrimoine

L'année 2017 marque les premières cessions de biens identifiés comme vacants et/ou sans intérêt pour le Département au regard de ses compétences.

Ce résultat est l'aboutissement d'un recensement effectué en 2016 et permet au Conseil départemental d'enregistrer plus de 500 000 € en recettes d'investissement simplement avec la cession de biens bâtis. Plusieurs locations pour lesquelles le Conseil départemental était preneur ont également été résiliées au cours de l'année 2017 permettant de diminuer les dépenses de fonctionnement afférentes.

Enfin plusieurs indemnités financières ont été instituées là où une occupation à titre gracieux avait préalablement cours. Les recettes de fonctionnement sont donc revues à la hausse.

● Optimisation des contrats d'assurances

L'année 2017 a été marquée par la relance du marché «Flotte Automobile» qui arrivait à échéance au 31 décembre 2017.

Le travail rigoureux du service et une juste définition des besoins a permis de retenir à l'issue de la passation du marché public une offre de prime annuelle à 199 289 €, soit une économie de 149 060 € par an pour une durée de marché à 5 ans.

Par ailleurs une actualisation de l'inventaire bâti et des surfaces de celui-ci a conduit à une diminution de 12 884 € de la prime annuelle dommages aux biens passant de 181 703 à 168 819 €.

● Travail en transversalité

Comme le service juridique, le service des marchés s'est attaché tout au long de l'année à renforcer ses collaborations et partenariats.

Ainsi, en s'appuyant sur une méthodologie de travail axée autour de la transversalité et du partage, en développant les réseaux d'interlocuteurs identifiés ou en cours d'identification en interne, le service des marchés est de plus en plus sollicité en amont des procédures et en aval en tant que conseil.

Service expert et fonctionnel, le service des marchés s'est par ailleurs rapproché d'autres organismes afin d'établir des partenariats (UGAP, SDIS 84, préfecture) et des groupements de commandes.

CHIFFRES CLÉS

COMMANDE PUBLIQUE :

- **10** Commissions d'Appel d'Offres organisées.
- **53** marchés formalisés conclus.
- **17** marchés/accords-cadres en procédure d'appel d'offres.
- **2** marchés/accords-cadres lancés en procédure concurrentielle avec négociation.
- **116** marchés à procédure adaptée conclus.

CONTENTIEUX :

- **121** contentieux administratifs en cours dont **105** nouveaux.
- **14** contentieux en matière civile et pénale en cours.
- **28** contentieux devant le Tribunal du Contentieux de l'Incapacité.

ASSURANCE :

- **7** dommages aux biens et bris informatiques
- **109** sinistres déclarés sur la flotte automobile
- **105** sinistres responsabilités civiles.

CONSEIL ET ACCOMPAGNEMENT JURIDIQUE :

- **184** études juridiques.
- **118** requêtes et mémoires produits analysés.
- **20** dépôts de plainte et protections fonctionnelles.

PATRIMOINE :

- **132** sites propriétés du Conseil départemental de Vaucluse.
- **15** bâtiments loués par le Conseil départemental de Vaucluse.
- **2** bâtiments vendus.

DOCUMENTATION :

- **13 650** documents disponibles (livres, journaux, revues...).
- **1 006** recherches documentaires.
- **251** panoramas de presse quotidiens.

Pôle Ressources
Direction des Systèmes
d'Information

DIRECTION DES SYSTÈMES D'INFORMATION

55 agents

Elle élabore à travers un schéma directeur les orientations stratégiques, fixe et valide les grandes évolutions du système d'information de la collectivité. Elle a pour principales missions, d'une part, de mettre en œuvre et de maintenir les infrastructures techniques informatiques et les moyens de télécommunications, la sécurité du système d'information, et de la reprographie et, d'autre part, d'identifier, de développer et de maintenir les solutions applicatives métiers participant à l'amélioration de l'efficacité de la collectivité. Elle anticipe les évolutions technologiques nécessaires, évalue et préconise les investissements.

MISSIONS

La sous-direction applicatifs et développement est structurée autour de deux bureaux.

- **Le bureau projets et maintenance des progiciels** assure la coordination des projets applicatifs, le suivi des évolutions et les performances des progiciels.

- **Le bureau management de l'information, cartographie et développement** coordonne les projets de développement Web, d'échange et de publication de données opérationnelles, décisionnelles et cartographiques. Il est garant du suivi et des performances des développements et de l'accès aux informations du système d'information.

La sous-direction infrastructures informatiques est structurée autour de deux bureaux et un service.

- **Le bureau téléphonie** gère la téléphonie fixe de l'ensemble des sites, la téléphonie mobile pour les agents dotés ainsi que les incidents de dérangements téléphoniques et télécopieurs et le suivi des dépannages auprès des prestataires.

- **Le bureau gestion de services et gestion du parc** assure la hotline informatique de niveau 2, anime le réseau des correspondants informatiques et des supers utilisateurs bureautiques. Il suit l'installation des matériels neufs et des dépannages matériels et gère l'inventaire du parc informatique.

- **Le service production** maintient en conditions opérationnelles les services techniques supports des applications métiers de la collectivité en regard des engagements de services définis avec les directions métiers. Il coordonne et planifie l'ensemble de la production des systèmes et réseaux ainsi que l'exploitation informatique.

Pour cela, le service est structuré autour de deux bureaux :

- **Le bureau exploitation** assure l'administration des bases de données et des middlewares, l'installation et l'administration des outils d'exploitation et systèmes de sauvegarde, l'exploitation et l'optimisation des systèmes, serveurs d'applications et bases de données, le traitement des incidents d'exploitation et l'assistance des utilisateurs dans ces domaines.

- **Le bureau systèmes** postes et réseaux assure l'installation et l'administration des réseaux, serveurs et systèmes de stockage ainsi que la gestion de leur évolution ; l'administration des systèmes de virtualisation ; la gestion de l'accès à internet et la mise en œuvre des obligations légales de filtrage ; l'administration du système de supervision des infrastructures informatiques ; le suivi de l'infrastructure des salles et locaux techniques informatiques ; l'installation et l'administration des infrastructures de sécurité du système d'information ; la gestion des profils utilisateurs et des systèmes de fichier ; l'installation, l'administration et le dépannage des postes de travail ; la gestion des incidents et l'assistance des utilisateurs.

ZOOM SUR LES ACTIONS 2017

● Refonte du système d'information Solidarités

Après la migration de la gestion du FDUSL sur le progiciel Genesis en 2016, le chantier de refonte du système d'information du secteur Solidarités s'est poursuivi en 2017 :

- Mise en production de la Carte Mobilité Inclusion pour la MDPH et les personnes âgées.
- Unification des référentiels et convergences des deux systèmes d'information PCH-MDPH et FDUSL (recette en cours).
- Paramétrage dans Genesis de l'ASE pour mise en production en 2018.

- Lancement du projet Aide Sociale Départementale (ASD) / accueil pour mise en production en 2018.
- Lancement du projet PAPH pour mise en production en 2019.
- Démarrage en fin d'année de deux nouveaux chantiers :
 - » Simplification et harmonisation des courriers.
 - » Réorganisation territoriale (TIMS et EDes).
 - » Mobilité des agents - Permanences sociales.

● Dématérialisation

Le chantier de dématérialisation engagé depuis plusieurs années se poursuit avec :

Délibérations : dématérialisation du support des séances (sur 8 élus pilotes en 2017, déployée à l'ensemble des élus en janvier 2018).

- Réception des factures dématérialisées depuis janvier 2017.
- Démarrage de la dématérialisation des pièces jointes à la direction de la Logistique.
- Tests de la dématérialisation du service fait.
- Démarrage de la dématérialisation des factures émises (titres de recette).

Gestion de la Relation Usagers : dématérialisation du circuit des courriers et notes en pilote sur le Pôle Solidarités.

Lancement de l'étude pour un Système d'Archivage Électronique.

● Raccordement au réseau THD Vaucluse de tous les collèges publics

Les 41 collèges publics sont désormais raccordés au réseau Très Haut Débit Vaucluse pour favoriser le développement des usages numériques.

CHIFFRES CLÉS

PARC INFORMATIQUE :

- **Département :**
 - **2 099** ordinateurs fixes
 - **317** ordinateurs portables
 - **196** imprimantes copieurs réseaux
 - **182** imprimantes personnelles.
- **Collèges :**
 - **5 830** ordinateurs fixes
 - **508** ordinateurs portables.

INSTALLATIONS :

- **14** imprimantes personnelles installées.
- **518** ordinateurs installés dont 70 dans les Collèges (fixes et portables).

TÉLÉPHONIE :

- **594** agents bénéficiaires d'un téléphone mobile ou smartphone.

ASSISTANCE :

- **11 945** tickets Hotline.

PROJETS :

- **35** projets métiers en cours et 20 clôturés dans l'année.
- **10** réalisations cartographiques.

Pôle Ressources
Direction de la Logistique

DIRECTION DE LA LOGISTIQUE

84 agents

Elle a pour mission de mettre à disposition des services et des élus les moyens qui leur permettent de remplir leurs missions dans les meilleures conditions. Elle assure l'achat et l'approvisionnement de tous les éléments utiles au fonctionnement quotidien.

MISSIONS

- **Le service gestion des bâtiments** est composé des deux bureaux suivants :
 - Le bureau entretien et sécurité qui assure le nettoyage des bâtiments et la gestion des concierges.
 - Le bureau régie logistique qui a la charge de l'entretien courant des bâtiments départementaux.
- **Le service achats** assure la programmation de façon concertée des besoins des directions utilisatrices. Dans le cadre de la commande publique, il prépare, met en œuvre et suit les marchés publics pour les achats transversaux (biens d'équipement, produits consommables, fournitures diverses). Il a pour mission de rationaliser les politiques d'achat et la gestion des stocks. Il assure également la comptabilité et l'inventaire comptable.

- **Le service véhicules** a en charge la mise à disposition de véhicules pour les déplacements professionnels des agents et pour les missions des élus départementaux. Il est composé des deux bureaux suivants :
 - Le bureau du garage qui assure la gestion, l'entretien, les petites réparations, le contrôle et la préparation de l'ensemble des véhicules de la collectivité. Il prépare, met en œuvre et suit les marchés d'acquisition, de location et de maintenance de l'ensemble des véhicules légers et utilitaires légers. Il établit de façon concertée la programmation des besoins en véhicules.
 - Le bureau des chauffeurs qui a la responsabilité du transport des élus dans le cadre des missions de l'Institution ainsi que le transport de plis.

ZOOM SUR LES ACTIONS 2017

● 1 service, 1 clic

La direction de la Logistique propose un module disponible sur Intranet pour effectuer des demandes d'interventions en ligne.

Sont concernés les besoins des services en matière de logistique (manutention, signalétique interne, livraison...), de régie (chauffage, climatisation, électricité, plomberie, ...), de nettoyage (y compris en cas de dégâts des eaux, destructions de nuisibles) et de carte d'accès (dysfonctionnement, restitution...).

Cet espace, accessible par tous les agents, permet de centraliser toutes les demandes et d'améliorer leur suivi. Cet outil permet de remplir directement «en ligne» les

formulaire, et de suivre en temps réel l'avancée de l'intervention. La mise en place de ce nouvel outil de saisie des demandes informatiques s'inscrit dans une démarche globale de dématérialisation.

Ainsi le déploiement, au sein du service gestion des bâtiments, de cette offre de service au travers d'ISILOG «1 service 1 clic» concourt à une amélioration de la qualité de service à destination des usagers internes.

En 2017, le nombre de demandes traitées par ce biais s'élève à 5 720.

● Le développement du sourcing et des groupements de commandes

Dans le cadre d'une approche économique, de la recherche d'optimisation des moyens et en prenant appui sur les dernières dispositions réglementaires, le service achats développe des pratiques de sourcing, préalables au lancement des consultations.

L'apport de ces démarches s'avère d'ores et déjà positif. En parallèle et dans le même objectif, le service achats se mobilise sur la recrudescence des groupements de commandes avec des collectivités aux besoins similaires, devenant partenaires. Ce travail concerne en particulier l'achat de gaz, les fournitures d'entretien et les fournitures de bureaux.

● L'extension des pool de véhicules

Pour répondre aux besoins de déplacements professionnels d'un nombre accru d'agents dans le cadre d'une mutualisation des moyens, le service véhicules a procédé à l'extension des pools sur les sites Avignonnais. Ainsi, ont été créés les pools de Viala, Limas, Limbert et Saint Michel.

Cela porte à 36 le nombre de véhicules (VL et VUL) mis à disposition et gérés informatiquement. En parallèle, deux vélos à assistance électrique ont intégré le pool de l'Archevêché. Cette offre complémentaire sera développée dès 2018 sur les autres pools.

CHIFFRES CLÉS

ACHATS :

- **58** marchés/lots transverses : **30** marchés à procédure adaptée (dont **9** nouveaux marchés et **21** marchés reconduits) et **28** en procédure appel d'offres ouverts (dont 4 nouveaux marchés et **24** marchés reconduits).
- **2** marchés transverses intègrent des critères de développement durable.
- **58** tonnes de papier consommées.
- **139 857 €** dépensés en fournitures de bureau.

BÂTIMENTS :

- **2 641** demandes d'intervention en régie dont **1 606** réalisées par la logistique et **1 056** transmises à la direction des bâtiments.
- **973 185 €** de frais de nettoyage des locaux.

VÉHICULES :

- **311** véhicules dont **4** véhicules électriques.
- **220** véhicules en pool (**71%** du parc).
- **2** vélos à assistance électrique.
- **36** véhicules réformés générant une recette de **82 600 €**.

GARAGE :

- **3 489** interventions dont **901** en maintenance et réparation.
- **43** véhicules accidentés pris en charge par le service garage.

CHAUFFEURS :

- **1 476** missions effectuées par les chauffeurs.

Pôle Ressources
Direction des Finances

DIRECTION DES FINANCES

20 agents

Elle participe à la définition de la stratégie budgétaire et financière du Conseil départemental, nécessaire à la réalisation des politiques publiques. Elle est chargée de la programmation, de la mise en œuvre et du suivi de la politique budgétaire et financière définie. Elle est garante de la fiabilité et de la sécurité des procédures budgétaires, de la préparation, de l'exécution et du contrôle du budget de la collectivité. Elle assure le rôle de conseil dans la préparation, l'exécution et la prospective budgétaire. Elle réalise des analyses financières et fiscales prospectives et propose des stratégies de pilotage.

MISSIONS

- **Le service du budget** est composé de deux bureaux.

- Le bureau préparation du budget coordonne la préparation des différentes étapes budgétaires. Il est chargé de la rédaction de l'ensemble des rapports budgétaires et participe à la réalisation d'analyses financières. Il assure également la gestion patrimoniale avec le suivi comptable des immobilisations et veille à la cohérence des comptes de bilan.

- Le bureau exécution des dépenses assure le suivi du facturier, contrôle les pièces justificatives de liquidation en vue du mandatement des dépenses sur le budget principal et le budget annexe du laboratoire départemental d'analyses et prend également en charge les ajustements de crédits en section de fonctionnement. Il constitue les dossiers de demandes de FCTVA et rédige les projets de rapport d'admissions en non-valeur sollicitées par le payeur départemental. Il gère enfin l'attribution des profils utilisateurs ASTRE.

- Le service recettes prospective et pilotage participe à la définition de la stratégie financière et budgétaire :

- il assure la veille attentive des lois de finances et la réglementation budgétaire,

- il réalise les analyses financières et fiscales rétrospectives et prospectives,

- il élabore le tableau de bord mensuel.

Il propose également la répartition des fonds départementaux (hors budget), le suivi des dotations de l'Etat et la préparation des décisions relatives à la fiscalité directe et indirecte locale. Ce service a également la charge de la communication financière.

- Le bureau des recettes, procède à la vérification, à l'émission et au suivi des titres de recettes du budget principal et du budget annexe du laboratoire départemental d'analyses, à la vérification des dotations et des subventions reçues et suit les régies d'avances et de recettes du Département, établit les déclarations de TVA, effectue les opérations de régularisation en lien avec les services de la Paierie départementale.

- **Le service programmation des investissements** a pour mission le suivi de la programmation des investissements et de leur financement. Le service prend également en charge les ajustements budgétaires en section d'investissement. Il est garant de la bonne déclinaison budgétaire des politiques publiques. Il participe à la détermination de la capacité d'investissement du Conseil départemental.

- **Le service dette trésorerie et garantie d'emprunt** a pour mission la gestion active de la dette, de la trésorerie, des subventions en annuités et de l'ensemble du fichier des tiers (fournisseurs et débiteurs). Il a en charge la gestion administrative et financière des garanties d'emprunts. Il élabore le plan de trésorerie et en assure le suivi. Ce service participe à l'élaboration des états annexes du budget primitif et du compte administratif et en garantit la mise à disposition pour l'ensemble des directions.

De plus, le service gère depuis plus de deux ans la déclaration d'honoraires en ligne des tiers auprès de la Direction Générale des Finances Publiques.

ZOOM SUR LES ACTIONS 2017

● Dématérialisation : CHORUS et agrafage des RIB

La mise en œuvre opérationnelle de la facturation électronique via le portail internet Chorus au Conseil départemental est intervenue le 1^{er} janvier 2017. Environ 2 400 factures ont été adressées par l'intermédiaire de Chorus au Département tout au long de l'exercice 2017.

L'utilisation de ce portail nécessite notamment la numérisation par les différents services des domiciliations bancaires des fournisseurs en vue de leur règlement.

Dans ce cadre, le service dédié à l'enregistrement des tiers au sein de la direction des Finances a commencé à procéder en 2017 à l'agrafage de l'ensemble des domiciliations bancaires numérisées sur l'onglet RIB de chaque tiers concerné dans le progiciel ASTRE.

● Gestion des tiers

La déconcentration du pré-enregistrement des tiers dans la base ASTRE s'est effectuée via une formation à tous les comptables au sein de la plupart des directions (exceptés pour les services utilisant ASTRE SUBVENTIONS qui les saisissaient déjà).

L'élargissement des habilitations permet la saisie des éléments suivants : la catégorie juridique qui engendre la civilité et la nature juridique, la désignation du tiers, les SIRET et APE, l'adresse, le délai global de paiement, l'analyse transversale (critères servant lors de recherches).

Cette simplification dans la procédure par l'envoi du numéro de tiers créé en statut «proposé» accompagné de son RIB, permet :

- de dématérialiser les envois,
- de fiabiliser le respect du protocole PES V2,
- de conserver une base saine de tiers,
- de sécuriser les données, la validation étant conservée par la direction des Finances.

● Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB) - nouvelles modalités

Le débat d'orientation budgétaire constitue un moment privilégié d'échanges entre les conseillers départementaux sur les projets futurs du Conseil départemental. Le ROB a vocation à être naturellement enrichi au fil des ans. Il a cependant connu en 2017 une évolution notoire afin de répondre aux exigences de l'article 107 de la loi NOTRe du 7 août 2015.

Pour renforcer l'information des élus locaux et la transparence en matière financière, le Conseil départemental de Vaucluse a ainsi proposé un ROB entièrement rénové pour l'exercice 2018, en incluant notamment des éléments relatifs à la gestion des ressources humaines.

Présenté en novembre 2017, le ROB a permis de mettre en relief les principaux éléments de gestion sur lesquels une attention toute particulière doit être donnée afin d'être prêt pour la réalisation du projet stratégique Vaucluse 2025-2040.

CHIFFRES CLÉS

DÉPENSES :

- **58 330** mandats dont **216** rejets (**0,37%**).
- **22 450** factures dont **2 537** factures CHORUS (**11%**).
- Taux de réalisation des dépenses : **84,2%** en Investissement (**59,3%** pour les dépenses indirectes et **89%** pour les dépenses directes) et **97,5%** en Fonctionnement.

RECETTES :

- **21 649** titres de recette.
- Taux de réalisation des recettes : **87,9%** en Investissement et **103,8%** en Fonctionnement.

EMPRUNTS :

- **48** emprunts en gestion dont **3** nouveaux.
- **2,264%** de taux moyen (**2,592%** en 2016).
- **210,1** M€ de stock de dette au 31/12/2017.

TRÉSORERIE :

- **32,9** M€ de garanties nouvelles accordées en 2017 dont :
 - **69%** aux bailleurs sociaux
 - **21%** aux EHPAD
 - **10%** aux associations.
- **247,1** M€ de capital restant dû au titre des garanties d'emprunts au 31/12/2017.

TIERS :

- **27 880** tiers actifs.

Conseil départemental
de Vaucluse

81 agents

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

Elle a pour missions de contribuer à la définition des orientations stratégiques du Conseil départemental, à l'élaboration et à la mise en œuvre, sous la responsabilité de l'exécutif, d'un projet partagé en matière d'action publique.

Pour se faire, le Directeur Général des Services dirige les services et en pilote l'organisation, en cohérence avec les orientations politiques définies. Manager, il assure un rôle d'assembleur de compétences et concourt à la dimension stratégique de la collectivité.

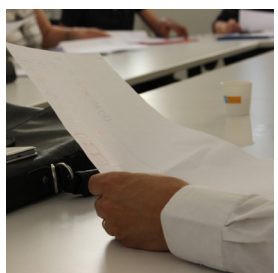
Pour répondre aux enjeux auxquels le Conseil départemental est confrontée, dans un environnement socio-économique évolutif, face à la raréfaction des ressources, la Direction Générale des Services est dotée d'une organisation qui, d'une part, garantit l'exécution des missions et, d'autre part, promeut une démarche prospective, vecteur de cohérence, de modernisation et d'efficacité.

Il en va de la qualité du fonctionnement de l'administration et de sa nécessaire adaptation.

C'est aussi vouloir répondre aux exigences croissantes de rigueur et de transparence des actions menées.

L'organisation de la Direction Générale des Services s'appuie sur :

- La direction Événements et Relations Publiques
(en lien fonctionnel avec le cabinet du Président)
- La direction de la Communication
(en lien fonctionnel avec le cabinet du Président)
- La direction de la Modernisation de l'Action Publique
- L'Inspection Générale
- Le service du contrôle de gestion
- La responsable de l'information et de la communication numériques



Direction Générale des
Services
Direction de la Modernisation
de l'Action Publique

30 agents

DIRECTION DE LA MODERNISATION DE L'ACTION PUBLIQUE

Essentiellement orientée vers le fonctionnement interne du Conseil départemental, elle assiste et conseille la Direction Générale, impulse et pilote des projets stratégiques, participe à une recherche constante d'adaptation et d'efficacité. Elle exerce également une compétence en matière :

- d'organisation du traitement et de la circulation de l'information ainsi que de suivi de la mise en œuvre des décisions de l'exécutif ;
- de veille du respect des normes administratives et des processus décisionnels ;
- de cohérence et d'efficacité du fonctionnement administratif interne ;
- de communication interne et d'information numérique ;
- de prospective, d'adaptation et de modernisation de l'action publique départementale.

MISSIONS

- **Le service du courrier** assure la gestion de l'ensemble du courrier externe et veille au respect des procédures de transmission en vigueur. Il organise le circuit de collecte, de tri et d'expédition du courrier émanant des services du Conseil départemental. Il a autorité sur tous les sites délocalisés d'« Arrivée » courrier du Conseil départemental.
- **Le service de l'assemblée** a pour tâche principale l'organisation des séances du Conseil départemental et des réunions de la commission permanente.
- **La mission d'appui ressources et procédures** a pour activités principales : l'élaboration, l'adaptation et le suivi des procédures administratives ; la recherche de modernisation des process internes et de démarche d'optimisation ; relais ressources humaines de la Direction Générale des Services.
- **La mission communication interne et information numérique** a pour mission :
 - L'identification, la hiérarchisation et la diffusion d'informations transversales,
 - La conception et la réalisation de newsletter et éditions internes,
 - La rédaction, la mise à jour, et l'intégration web de contenus rédactionnels, de newsletters, d'éléments graphiques, de vidéos...,
 - L'optimisation des fonctionnalités web (qualité, charte graphique, ergonomie, archivage, accessibilité...),
 - La mise à jour des bases de données,
 - La mesure de l'audience et la gestion du trafic web.

ZOOM SUR LES ACTIONS 2017

● La dématérialisation complète du processus des délibérations

2017 fut l'occasion pour la direction de confirmer son action en faveur de la dématérialisation, tout en continuant à garantir la sécurité des actes du Conseil départemental.

Après le recueil des actes administratifs et la mise en ligne des procès-verbaux sur la plateforme numérique interne «Elus du Conseil départemental», cette année a été consacrée au déploiement de la solution qui permet aux élus de consulter les rapports de manière dématérialisée.

● La réorganisation de l'activité « courrier »

Suite à la centralisation de la gestion du courrier en 2016, l'activité du service du courrier a été réorganisée avec 4 objectifs :

- l'optimisation de la circulation du courrier entre les 4 pôles, les agences routières et les CMS. Les améliorations sont significatives pour le pôle Solidarités : des tournées de livraison et de collecte du courrier multipliées par 3 entre le site central et le pôle Solidarités ; des tournées courrier multipliées par 2 au sein du pôle et une circulation du courrier quotidienne dans les CMS, contre une fois par semaine auparavant.

L'année fut donc rythmée par la conduite de la phase test, puis par l'organisation du déploiement généralisé afin que celui-ci soit opérationnel pour les réunions de janvier 2018.

- l'amélioration de l'efficacité et le renforcement de la sécurité du traitement du courrier : réorganisation du local courrier situé au pôle Solidarités, contrôle de tout le courrier reçu sur ce site par un agent formé à ce type de tri.

- la rationalisation des navettes sur les sites d'Avignon excentrés : elles sont désormais réalisées par les agents du service du courrier ce qui a permis la restitution de deux véhicules.

- une meilleure maîtrise des dépenses et la réalisation d'économies : les envois en nombre sont contrôlés ce qui permet de grouper les affranchissements et de négocier les tarifs postaux.

● La refonte du logiciel courrier dans le cadre de la Gestion de la Relation Usagers (GRU)

Le projet GRU s'inscrit dans un contexte de modernisation et de dématérialisation des processus de la collectivité. Il concerne la mise en place d'une gestion dématérialisée des flux entrants, sortants et internes de la collectivité, qu'il s'agisse des courriers ou des mails.

La direction de la Modernisation de l'Action Publique (DMAP) en partenariat avec la DGA du pôle Solidarités, la DSI et le service contrôle de gestion pilote ce projet de refonte du logiciel actuel de gestion du courrier. Au cours de l'année 2017 elle a participé à tous les groupes de travail, comités de pilotage et comités de projet.

La phase de test a débuté en décembre sur un périmètre restreint de courriers concernant le service courrier, la DMAP, la DGS, le service tarification de la direction personnes âgées personnes handicapées et la mission communication et information numérique.

Ce nouvel outil sera déployé par phases successives à l'ensemble des services et permettra à terme la gestion dématérialisée de l'ensemble des courriers, des notes internes et des saisines par mail.

CHIFFRES CLÉS

ASSEMBLÉE :

- **324** rapports vus en Séance Publique et **253** rapports en Commission Permanente, aucun rejet ou remarque en retour du contrôle de légalité.
- **14** Recueils Administratifs des Actes publiés.
- **9 380** arrêtés produits par les services.

SERVICE COURRIER :

- **395 000** courriers arrivés, dont **11 298** courriers réservés enregistrés.
- **320 000** courriers affranchis.

INFORMATION NUMÉRIQUE :

vaocluse.fr :

- **2 470 060** pages vues.
- **323** mises à jour de pages
- **1 215** événements relayés sur la page d'accueil.
- **1 281** messages d'internautes reçus et traités.

INTRANET:

- **259** messages «Infos du jour» et **33** «Newsletters» diffusés.
- **60** reportages vidéo et **16** publi-rédactionnel

MÉDIATION :

- **23** saisines du médiateur départemental.

Direction Générale des
Services
Service Contrôle de Gestion

SERVICE CONTRÔLE DE GESTION

6 agents

MISSIONS

- **Le service contrôle de gestion** contribue à améliorer le pilotage du Conseil départemental à travers la mise en place d'indicateurs, de tableaux de bord et de systèmes d'information de pilotage et d'aide à la décision. Il participe à l'optimisation des processus et de l'organisation en accompagnant les directions dans les démarches d'amélioration de leur fonctionnement, les assiste dans la conduite de leurs projets et dans l'accompagnement au changement.

Il élabore la cartographie des risques afin d'accompagner les directions dans la sécurisation des processus. Il mène également les projets d'évaluation de politiques publiques ou de dispositifs. Sur le contrôle externe, il contribue à l'analyse d'organismes partenaires.

ZOOM SUR LES ACTIONS 2017

● Le conseil, l'organisation et le contrôle interne

En 2017, le service contrôle de gestion a accompagné les directions dans le cadre de plusieurs projets destinés à améliorer les processus et optimiser l'organisation.

- Pour la MDPH, élaboration du diagnostic du processus circuit court d'évaluation pluridisciplinaire et formalisation et clarification des activités de la mission Instruction ; accompagnement méthodologique sur le projet d'amélioration continue de la qualité.

- Avec le Pôle Ressources, diagnostic des processus de gestion des congés et de gestion des frais de déplacement ; diagnostic du service documentation et de la crèche départementale.

- Avec le Pôle Développement, actualisation de la prospective du service laboratoire départemental d'analyse, diagnostic du processus de gestion des subventions.

- Avec le Pôle Aménagement, accompagnement à la conception d'un outil de pilotage des centres routiers (en cours).

Sur le contrôle externe, un outil d'aide à l'instruction des demandes de subventions a été proposé aux directions, un diagnostic de plusieurs partenaires a été réalisé, afin d'optimiser le partenariat.

CHIFFRES CLÉS

- Près de **700** indicateurs collectés et suivis.
- **22** projets accompagnés auprès des directions portant sur les processus, l'organisation et les outils de pilotage ou d'aide à la décision.
- **46** études, analyses et notes de cadrages élaborées.
- **7** «Revue d'actualités des contrôleurs de gestion» rédigées et diffusées.
- Participation à **7** groupes de travail inter-collectivités avec des partenaires externes.

● La Revue annuelle de gestion

Le service contrôle de gestion consolide chaque année des indicateurs clés relatifs au contexte local et des politiques publiques du Département, pour fournir à toutes les directions une vision transversale des missions et moyens contribuant aux politiques publiques.

Direction Générale des
Services
Direction de la Communication

15 agents

DIRECTION DE LA COMMUNICATION

Elle a pour fonction d'assurer la lisibilité de l'action publique départementale dans le périmètre de ses compétences obligatoires ainsi que dans le champ de ses actions volontaristes ou partagées. Elle expose les enjeux départementaux et formalise les actions de communication nécessaires à une bonne information et la compréhension des politiques publiques. Pour cela, elle élabore une stratégie de communication, appuyée sur un mode de gestion raisonnée, visant à :

- renforcer la visibilité des actions du Conseil départemental en soutenant son identification et la variété des richesses de son territoire.
- informer les différents publics sur les réalisations et les choix départementaux. Suite à la réforme territoriale, cet exercice présente un enjeu fondamental nécessitant une pédagogie et une attention particulière dans la cohérence des messages.

MISSIONS

• **La mission communication média et relations presse** travaille sur la visibilité des campagnes de communication et le relais des informations auprès des médias en veillant à expliciter l'action publique.

Pour ce faire, elle assure la conception, la mise en œuvre, la planification, la coordination et l'évaluation des campagnes de communication publique selon la stratégie définie. Garante de la charte graphique du Conseil départemental, de sa signalétique et de la cohérence de l'ensemble des messages de la collectivité, elle accompagne les directions dans la définition de leurs besoins et objectifs de communication. Elle propose et réalise, en relation avec la Direction Générale des Services, le Cabinet du Président, les outils de communication inhérents aux campagnes de communication ou aux événements à destination des publics cibles : éditions (flyers, brochures, dépliants, newsletter), plans média, habillage scénique et objets promotionnels, supports événementiels (stands, kakémonos, banderoles). Elle définit des protocoles de communication dans le cadre de partenariats.

Parallèlement, elle communique sur les actions et événements du Conseil départemental auprès des médias (organes de presse régionaux, nationaux, internationaux, radios, TV) en assurant la transmission des informations via des temps forts (conférences/points presse) et des outils dédiés (communiqués/dossiers de presse, flash info thématiques, etc.). Elle travaille au développement d'une présence sur le réseau social Facebook.

• **La mission éditions-informations** participe à l'élaboration de la stratégie de communication en assurant le suivi des projets éditoriaux, des supports d'information émis par le Conseil départemental, de leur conception (rédactionnelle, mise en page) jusqu'à leur diffusion.

- Suivi des éditions des services du Conseil départemental, de l'élaboration du devis à la diffusion.

- Magazine départemental : «84 le mag» édité 4 fois par an. Son rythme de parution suit celui des saisons. L'écriture, la mise en page et le suivi de distribution sont toujours réalisés en interne.

• **La cellule technique.**

Les postes de pré-press (graphisme et mise en page) recensent et organisent les travaux de communication visuelle. Ils veillent à ce que la réalisation de ces travaux soit faite dans le respect de l'identité visuelle de l'Institution afin d'assurer la cohérence graphique des documents émis par le Conseil départemental. Ils en assurent également le suivi de la fabrication. Le photographe réalise des reportages iconographiques pour la collectivité (actualité du territoire, thématiques sur la vie quotidienne, paysages, monuments, etc.) et gère la photothèque.

ZOOM SUR LES ACTIONS 2017

● Communication « Terroirs en Fête » 17 et 18 juin 2017

La 1^{ère} édition de Terroirs en fête, organisée par le Conseil départemental en partenariat avec la Chambre d'Agriculture, a été l'occasion de rassembler l'ensemble des producteurs et des artisans du département. Pour l'occasion, la direction de la Communication a travaillé sur un visuel dédié et un panel de supports de communication print et web.

A destination du grand public :

- un dossier de présentation + 1 flyer + 1 livret programme + 1 livret des médaillés + ré-édition brochure Divin Vaucluse
- 84 le Mag : affiche de l'événement en dernière de couverture du numéro de printemps paru en avril et retour en image dans le magazine de rentrée en septembre.

- campagne radio, campagne presse quotidienne régionale, campagne d'affichage sur les bus TransVaucluse et le mobilier urbain couvrant les secteurs Sud Alpilles, Cavaillon, L'Isle-sur-la-Sorgue / Carpentras / Grand Avignon

Relations presse : un dossier de presse, plusieurs communiqués, une conférence de presse sur site le dimanche 19 juin.

En communication numérique :

- kit de communication remis aux partenaires
- La page [facebook @departementvaucluse](https://www.facebook.com/departementvaucluse)
- 3 newsletters diffusées par mail au réseau des partenaires au mois d'avril, juin et septembre
- une vidéo «Terroirs en fête»

● Réalisation du film des vœux 2018 « Le Vaucluse, la Provence qui avance »

Le Conseil départemental de Vaucluse a réalisé un film destiné à être diffusé en avant - première lors de la cérémonie des vœux à la population.

Les objectifs de ce film, réalisé en collaboration avec l'Agence Vaucluse Provence Attractivité, sont multiples :

- Informer les usagers sur les compétences du Conseil départemental et communiquer sur ses politiques publiques en faveur du Vaucluse
- Faire découvrir et promouvoir le territoire départemental en exposant ses atouts

- Souligner les effets de l'action publique départementale sur l'attractivité du territoire

- Optimiser le financement via la mutualisation et les ressources disponibles

- Disposer d'un film institutionnel général et pérenne, grâce aux données chiffrées facilement actualisables.

D'une dizaine de minutes, le film aborde de façon séquencée, les actions publiques du Conseil départemental. Il est rappelé également le fonctionnement de l'Institution via l'implication des élus et le travail des agents.

● La communication du programme d'animations nature des Espaces Naturels Sensibles

Depuis 2015, le Département met en place un programme de sensibilisation pour valoriser le réseau des 17 Espaces Naturels Sensibles auprès du grand public et inciter les Vauclusiens à découvrir la biodiversité sur l'ensemble du territoire.

Dans ce cadre, le Conseil départemental subventionne chaque année des associations locales pour assurer des animations proposées gratuitement au public.

Afin de valoriser ce programme, qui s'étoffe chaque année, la direction a réalisé une communication ciblée, avec un message simple et incitatif autour d'un slogan fédérateur «Découvrons ensemble les Espaces Naturels Sensibles du Vaucluse» :

- conception et diffusion d'une brochure de 24 pages, tirée à 12 000 exemplaires

- présence sur les réseaux sociaux et sur les sites web et réseaux des partenaires

- mise en valeur dans 84 le MAG

- mise en œuvre d'un plan média avec 10 supports différents

- partenariat avec France Bleu Vaucluse avec une interview d'un éco-animateur participant à l'opération, tous les week-ends en mai et juin.

CHIFFRES CLÉS

SUPPORTS DE COMMUNICATION :

- **750 000** exemplaires du magazine départemental distribués.
- **81** dossiers d'édition de supports de communication.
- **291** communiqués / dossiers de presse.

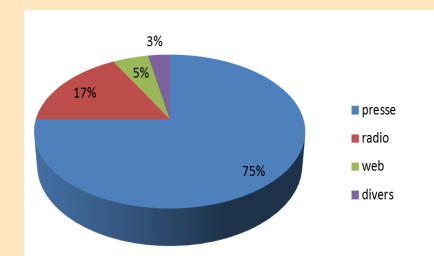
COMMUNICATION :

- **2 410** abonnés au compte Facebook du département.
- **23** conférences de presse.
- **13** campagnes de communication.

RÉPARTITION DES ACHATS D'ESPACES :

- **115 744 €** dédiés à l'achat d'espaces médias, répartis ainsi :

- **75%** presse
- **17 %** radio
- **5%** web
- **3%** divers



Direction Générale des
Services
Direction des Événements et
des Relations Publiques

25 agents

DIRECTION DES ÉVÉNEMENTS ET DES RELATIONS PUBLIQUES

Elle a pour mission la gestion du protocole et des relations publiques, l'organisation des cérémonies officielles, la proposition de la planification et la gestion des manifestations prévues par le Conseil départemental sur l'ensemble du territoire.

MISSIONS

La direction s'articule autour de 2 services pour conduire ces missions :

- **Le service logistique événementielle** gère la préparation et le suivi des manifestations en relation avec le service protocole et relations publiques, assure la coordination des moyens humains et matériels nécessaires à l'organisation des manifestations du Conseil départemental. Il apporte un soutien logistique aux manifestations portées par la Direction ou par une autre direction du Conseil départemental. Il a la responsabilité de l'accueil physique (site central).

- **Le service protocole et relations publiques** organise les manifestations publiques de l'Institution, assure le bon déroulement des réceptions et cérémonies dans le respect des règles protocolaires et républicaines, accompagne le Président ou son représentant dans ses déplacements officiels extérieurs et s'assure du bon déroulé de la manifestation et de la place protocolaire des élu(e)s du Conseil départemental. Il a en charge les envois des cartons d'invitation, le suivi et la mise à jour des listes protocolaires.

ZOOM SUR LES ACTIONS 2017

• Les vœux 2017

La direction a organisé, deux cérémonies de vœux au MIN de Cavaillon, le 20 janvier 2017 : une pour les agents du Conseil départemental et une destinée à la population et aux VIP.

Ces deux cérémonies ont nécessité de nombreuses réunions inter directions et un gros travail de préparation en amont (DRH, DMAP et direction de la Communication).

La direction est pilote dans l'organisation de ces manifestations :
- Repérage et gestion des différents prestataires présents sur la manifestation : décoration, traiteur, sons et lumières.

• Le salon de l'Agriculture

Le Salon de l'Agriculture s'est tenu du 25 février au 5 mars 2017 au Parc des Expositions de Paris, Porte de Versailles.

La direction a conceptualisé et réalisé un stand de 57 m² composé de 4 espaces dédiés aux producteurs vauclusiens, un espace tourisme et un espace de démonstrations/dégustations de produits vauclusiens et de confitures.

En amont, la direction a travaillé avec le Conseil régional PACA, la Chambre Régionale d'Agriculture et la Chambre d'Agriculture de Vaucluse afin d'établir les différents cahiers des charges

- Gestion, conception et organisation des buffets.
- Commande des objets constituant les cadeaux des agents.
- Préparation des sacs cadeaux à remettre aux agents.
- Habillage de la salle : conception et réalisation.
- Gestion et organisation de la journée : mise en place logistique, accueil du public, coordination des prestataires présents, gestion de la remise des cadeaux aux agents.
- Protocole et Relations Publiques pendant les cérémonies.
- Mise sous pli et envoi des invitations : 19 714 au total. Gestion des Fichiers protocolaires.

permettant le bon déroulement de cette manifestation.

La direction s'est occupée des points suivants :

- Agencement, création et fabrication du stand (hors matériel spécifique).
- Gestion du montage et du démontage du stand.
- Proposition et conception des visuels de communication.
- Animations durant toute la durée du Salon : ateliers cuisine, dégustations de produits vauclusiens.
- Accueil du public.
- Gestion de la journée d'inauguration et protocole.

• Terroirs en fête

Les 17 et 18 juin 2017 a eu lieu la première édition de Terroirs en Fête au Parc de l'Arbousière à Châteauneuf de Gadagne. Fête populaire et gratuite, elle avait pour vocation de mettre à l'honneur les produits et savoir-faire vauclusiens.

Le travail d'organisation a débuté en décembre 2016.

Cette manifestation a nécessité de nombreuses réunions avec les exposants, les institutionnels. Cet événement a été imaginé et créé de toute pièce par la direction.

Ce fut :

- Responsabilité du comité de pilotage
- La création et la réalisation de tous les visuels qui ont habillé le Parc de l'Arbousière.
- La gestion en amont des exposants : démarchage, réunions d'information, inscriptions.

- Recherche de partenariats privés.
- Mise en place de la manifestation : marquage des stands, installation du mobilier nécessaire, de la signalétique, configuration générale du Parc.
- Gestion de toute la logistique nécessaire en amont, pendant et en aval de la manifestation.
- Gestion des rencontres professionnelles : exposants/ restaurateurs, exposants/directeurs de grandes et moyennes surfaces.
- Gestion de l'animation cuisine en partenariat avec les Disciples d'Escoffier.
- Gestion des navettes parkings/parc.
- Démontage et remise en état du Parc de l'Arbousière.

CHIFFRES CLÉS

ÉVÉNEMENTS ORGANISÉS :

- **50 155** invitations envoyées.
- **22** événements co-organisés avec les partenaires.

Pour la promotion du territoire :

- **204** manifestations promotionnelles organisées ou co-organisées.
- **31 108** objets promotionnels distribués.
- **5** manifestations organisées à destination des agents du département.
- **913** réservations de salles.



Conseil départemental
de Vaucluse

LE VAUCLUSE EN QUELQUES CHIFFRES

Effectif permanent du Département de Vaucluse au 31/12/2017	2 294
---	-------

Population vaclusienne (2014 Insee)	554 374
-------------------------------------	---------

Taux de chômage (2 ^{ème} trimestre 2017)	11.6%
---	-------

Bénéficiaires APA 31/12/2017 (à domicile)	5 537
---	-------

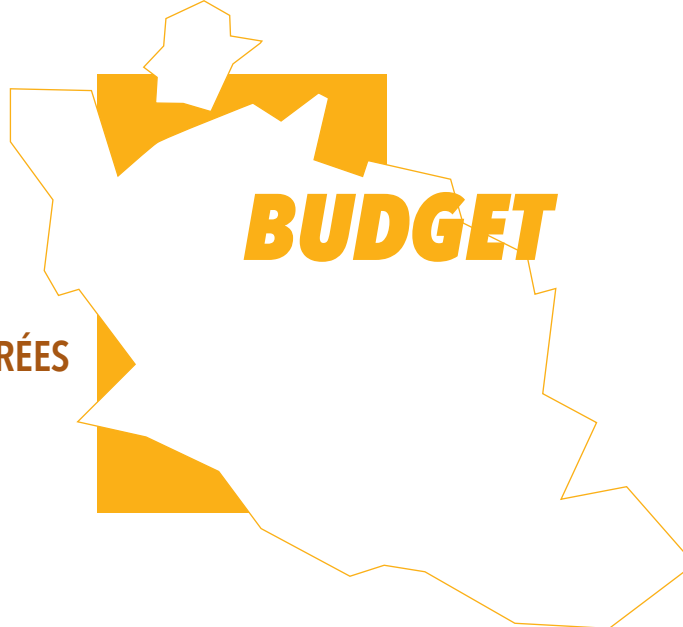
Foyers Allocataires RSA 31/12/2017	15 433
------------------------------------	--------

Budget social voté en 2017 (BP M€)	291.2
------------------------------------	-------

Pourcentage du budget global du Conseil départemental	41%
---	-----

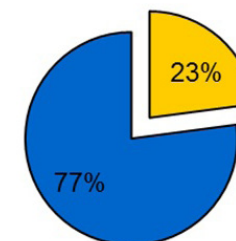
Source : Conseil départemental de Vaucluse

DONNÉES CHIFFRÉES



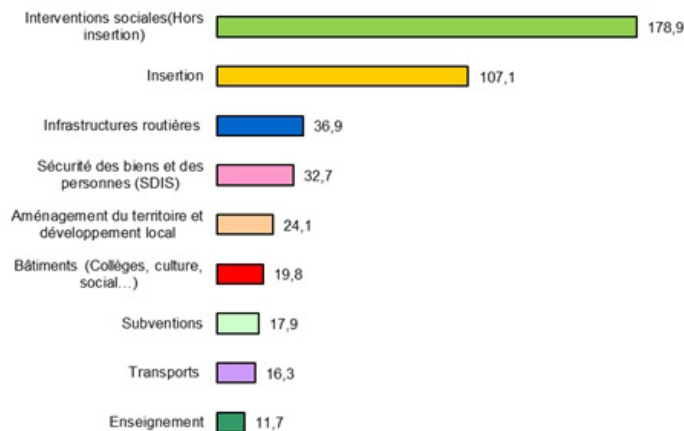
BUDGET PRIMITIF 2017: 717 MILLIONS D'EUROS

■ Investissement ■ Fonctionnement

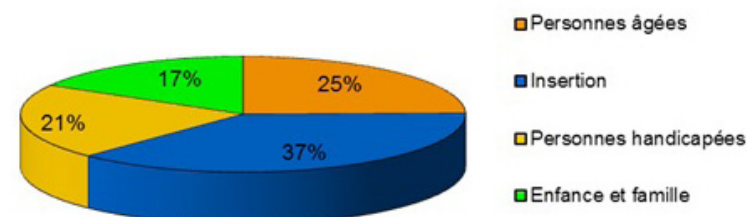


Source : Conseil départemental de Vaucluse

BUDGET 2017 PAR GRAND DOMAINE (EN M€)



RÉPARTITION BUDGET PRIMITIF PAR POLITIQUE PUBLIQUE DU SOCIAL



Source : Conseil départemental de Vaucluse

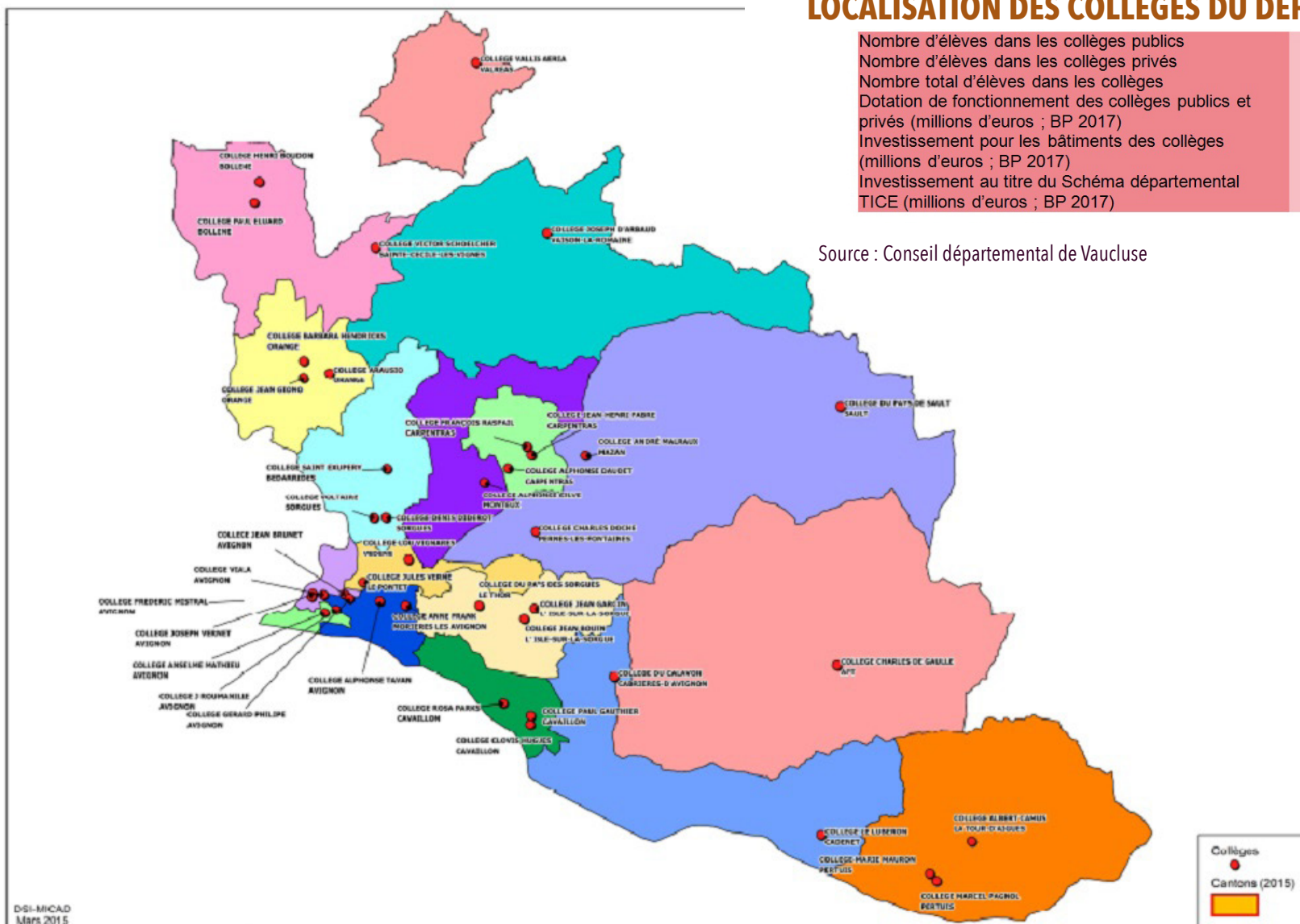
DONNÉES CHIFFRÉES

LES COLLÈGES DU DÉPARTEMENT

LOCALISATION DES COLLÈGES DU DÉPARTEMENT

Nombre d'élèves dans les collèges publics	22 657
Nombre d'élèves dans les collèges privés	5 980
Nombre total d'élèves dans les collèges	28 637
Dotation de fonctionnement des collèges publics et privés (millions d'euros ; BP 2017)	9.3
Investissement pour les bâtiments des collèges (millions d'euros ; BP 2017)	13.8
Investissement au titre du Schéma départemental TICE (millions d'euros ; BP 2017)	1.7

Source : Conseil départemental de Vaucluse



DONNÉES CHIFFRÉES

LE RÉSEAU ROUTIER : 2372 KM

- **En bleu**, le **réseau structurant** qui assure, en complément du réseau des routes nationales, le maillage principal du Département. Il est destiné à supporter le trafic de transit et à vocation à desservir les principales agglomérations du Département.
- **En vert**, le **réseau de rabattement** qui assure, par des liaisons de ville à ville, le rabattement de la circulation vers le réseau structurant.
- **En gris foncé**, le **réseau de désenclavement** qui est constitué par les routes à faible trafic et qui assurent les dessertes locales et à vocation touristique.

